

Culture

ET

Territoires ruraux

## ***La culture au service du lien social et territorial***

**Guide REPÈRES**  
Réalisation février 2012



**Licence Creative Commons**  
Reproduction, diffusion et  
adaptation de ce document  
autorisées (et vivement souhaitées)  
sous conditions d'en citer la source

Avec le soutien de



Rhône-Alpes

## Table des matières

### Première partie : analyses et outils

I- Le contexte de la rencontre du 15 décembre.....	3
II - Culture dans les territoires ruraux : quels enjeux ?.....	4
1- La culture, composante de l'attractivité des territoires .....	4
2- La culture, créatrice de lien social.....	4
3- La culture, vecteur de dynamiques de territoire.....	5
III - Un outil spécifique pour l'analyse « Culture et lien social ».....	6
Participation citoyenne.....	7
Brassage social.....	7
Ouverture sur le monde et créativité.....	7
Ancrage local.....	7
Travail collectif et décloisonnement.....	7
Construction de l'image du territoire.....	7
Retombées emploi-économie.....	7
Financements.....	8
IV - Culture en milieu rural : des problématiques spécifiques.....	10
1- La lisibilité de l'offre culturelle.....	10
2- Culture : la « grande oubliée » de la réforme territoriale ?.....	11
V - La culture au service du lien social : trois facteurs de réussite.....	12
1- Volonté politique et prise de conscience.....	12
Proposition.....	13
2- L'indispensable ingénierie culturelle.....	13
3- la participation citoyenne.....	14
4- Deux leviers transversaux : pluridisciplinarité et lieux-éphémères.....	14
Schéma méthodologique «Culture et lien social : amorcer un projet culturel de territoire ».....	16

### Deuxième partie : expériences et ressources

VI - 7 fiches d'expériences remarquables .....	20
VII – Documents-ressources « culture et territoires ruraux ».....	36
Catégorie « Culture, développement du territoire, développement rural .....	36
Catégorie « Politiques publiques culturelles ».....	37
Catégorie « ESS et coopération entre associations culturelles ».....	39
VIII - Organismes ressources et liens pratiques.....	40
XI - Liste des participants à la journée « culture et territoires ruraux ».....	42
X - Les autres guides édités par l'ADRETS.....	45

# I- Le contexte de la rencontre du 15 décembre

## Qui sommes-nous

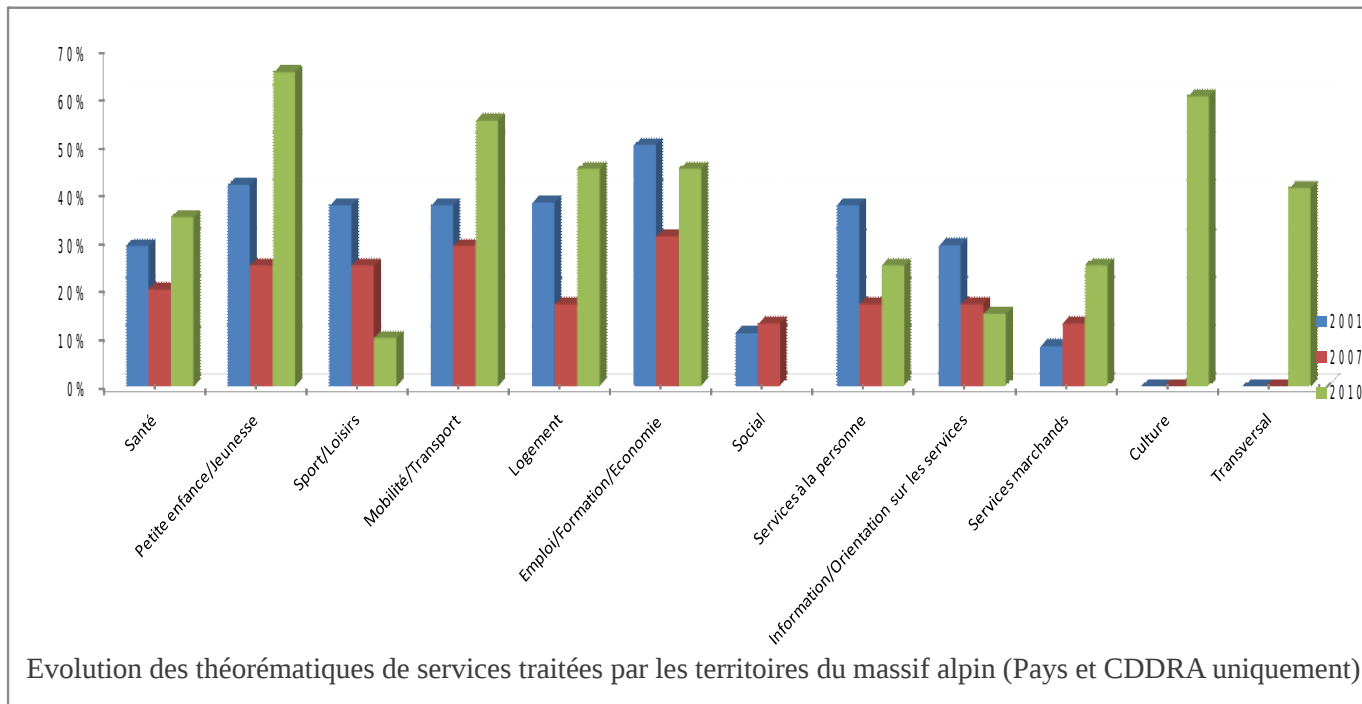
Ce document est issu d'un travail de fond de l'ADRETS sur les services. Ceux-ci doivent être appréhendés de façon transversale (inter-secteur, inter-services) et de façon territoriale, afin de répondre mieux aux besoins des usagers et aux situations des habitants ruraux. Ce travail sur la culture fait donc partie d'une réflexion globale sur l'organisation et l'accès aux services en général. Créée en 1999, l'ADRETS anime en premier lieu le réseau des EREF-

Relais de Services Publics qui maillent le territoire des Alpes (région Provence Alpes Côte d'Azur et région Rhône-Alpes). L'association se positionne aujourd'hui comme centre de ressources sur les services au public.

## Services AU public?

On entend par là l'ensemble des services dont la population peut bénéficier sur son territoire de vie : cela regroupe donc les services publics au sens strict (administrations, organismes nationaux), mais également l'ensemble des services délivrés par les collectivités et les associations.

Notre conception large des services s'appuie sur une volonté de décroiser les acteurs habituellement focalisés sur leur spécialité, alors que l'utilisateur a besoin d'une réponse globale et transversale.



L'objectif général de l'association est de développer les services publics et au public dans les territoires ruraux des Alpes. Pour cela, l'association s'appuie sur l'expérience acquise par les Relais Services Publics en terme de mutualisation des moyens et d'approche territoriale transversale : ces approches permettent en effet de promouvoir des solutions innovantes en matière de services en réponse aux nouvelles demandes des habitants, tenant compte des contraintes organisationnelles et financières des institutions.

## II - Culture dans les territoires ruraux : quels enjeux ?

3 grands enjeux peuvent être identifiés pour les territoires ruraux.

### 1- La culture, composante de l'attractivité des territoires

La culture est un facteur d'attractivité touristique. Certains festivals ou offres culturelles spécialisées ont des retombées économiques fortes localement.

De plus, en tant que composante des services à la population, la culture est un facteur d'attrait de nouvelles populations dans les territoires ruraux. Elle est devenue un important facteur de choix des ménages lorsque ceux-ci élisent leur nouvelle terre d'accueil.

La culture et les services sont également un critère d'implantation des entreprises : Selon M. Jacques

*« En définitive, la culture est investie de rôles divers et parfois contradictoires. Elle doit aussi bien assurer l'attractivité des territoires – y compris ruraux –, participer au développement économique, renforcer des liens sociaux distendus et générer des points de référence identitaire en reliant des espaces plus ou moins fragmentés dans un même projet ».*

La culture dans les parcs naturels régionaux, abandon ou renouveau ? IPAMAC, 2010.

Rigaud, « La culture est aussi un élément de l'attractivité d'un territoire. Lorsqu'une entreprise hésite sur le choix d'une nouvelle implantation, les trois éléments discriminants, pour ses dirigeants, sont, dans l'ordre, la qualité du réseau des transports et des communications, les conditions de scolarisation des enfants, et enfin la vie culturelle et la qualité de vie. A égalité sur les deux premiers critères, le territoire le mieux placé sur le troisième emportera la décision. » (issu du rapport du sénat « L'action culturelle diffuse, instrument de développement des territoires, 2007 – voir bibliographie)

Le troisième critère est la qualité de vie. A égalité sur les deux premiers critères, le territoire le mieux placé sur le troisième emportera la décision. » (issu du rapport du sénat « L'action culturelle diffuse, instrument de développement des territoires, 2007 – voir bibliographie)

### 2- La culture, créatrice de lien social

Les actions culturelles portées par des associations peuvent créer du lien social entre les bénévoles qui agissent ensemble sur un même projet (fonction de sociabilisation de l'investissement bénévole).

Par ailleurs, le lien social peut être recherché lors d'un spectacle ou une activité à laquelle participe la population. Les organisateurs mettent en place des méthodes qui favorisent le lien social.

L'engagement de bénévoles et de la population est souvent un moyen au service du projet culturel, mais peut parfois devenir une fin en

soi, dans le but de créer du lien social. Toutes les expériences présentées dans ce guide utilisent l'outil « art et culture » pour créer un brassage social entre néo-arrivants et habitants « historiques », entre différentes générations... Citons notamment l'intervention de la Compagnie De l'Aire dans le Royans, le [festival de Chaillol](#) (musique de chambre et du monde en montagne), [l'Art frais de la campagne](#) (décentralisation et itinérance du théâtre) ou [Solid'Art Maurienne](#) (création collective d'œuvres monumentales dans une vallée alpine)

La méthodologie du projet peut elle-même créer du lien social :

- lors de la conception du projet ( bénévoles associatifs, démarches participatives avec la population pour définir le projet...)
- lors de la réalisation : prévoir des temps et des lieux pour que les gens se rencontrent.

Le brassage social peut aussi être suscité par la nature du projet : une action qui mêle différents styles de musique, ou des disciplines différentes qui attirent *a priori* des publics différents...

Enfin, les projets culturels permettent parfois d'affirmer l'identité du territoire et de ses habitants, à développer une appartenance commune et une cohésion de la population.

### **3- La culture, vecteur de dynamiques de territoire**

Par leurs actions transversales, les acteurs culturels peuvent parfois générer une dynamique de territoire intéressante. Ils sollicitent et mobilisent des acteurs de différents secteurs pour leurs projets culturels : ateliers avec des scolaires ou des centres sociaux, associations sportives, ou toute autre structure capable de mobiliser du public. Cette mise en mouvement inter-organismes est source de créativité et de nouveauté sur le territoire. Plus

que d'autres, le secteur culturel a cette capacité de brassage.

En outre, la culture peut être intégrée à un projet plus global de développement du territoire (économique, social, culturel, environnemental...). C'est l'exemple du Festival des Caprines dans la vallée de la Drôme (voir encadré).

#### **La fête des Caprines : un projet équilibré entre culture, identité, social et économique**

Ce projet est né de la rencontre entre la MJC de Crest, le District d'aménagement du territoire de la Vallée de la Drôme, les partenaires de la filière chevrière et les chevriers du territoire de la Vallée de la Drôme. L'objectif est développer et promouvoir les cultures caprines sur le territoire.

Ce projet se concrétise par l'organisation de fêtes itinérantes de villages en villages : le programme des fêtes est impulsé par l'équipe de la MJC et validé dans chaque village par les habitants, les associations locales et les chevriers. L'ancrage territorial de ces fêtes est assuré par l'objet symbolique que représente « la chèvre ». Une itinérance des créations artistiques produites dans le cadre de la fête des caprines était faite sur le territoire de la Vallée de la Drôme

Une évolution du projet a été en partie souhaitée, afin d'instaurer une « maison de la chèvre ». La perte de l'itinérance et les considérations économiques s'imposant au détriment des autres aspects, sociaux, environnementaux... l'équilibre initial du projet s'est rompu. Il n'a donc pas reçu l'assentiment de tous les organisateurs initiaux, il a été mis « en sommeil » en 2006.

Contact : [lescaprines@free.fr](mailto:lescaprines@free.fr)

Les Caprines – Ecosite du Val de Drôme

26 400 Eurre

04 75 25 82 73

### III - Un outil spécifique pour l'analyse « Culture et lien social »

Il est possible de sortir des approches expertes de la culture, en proposant une nouvelle grille de lecture.

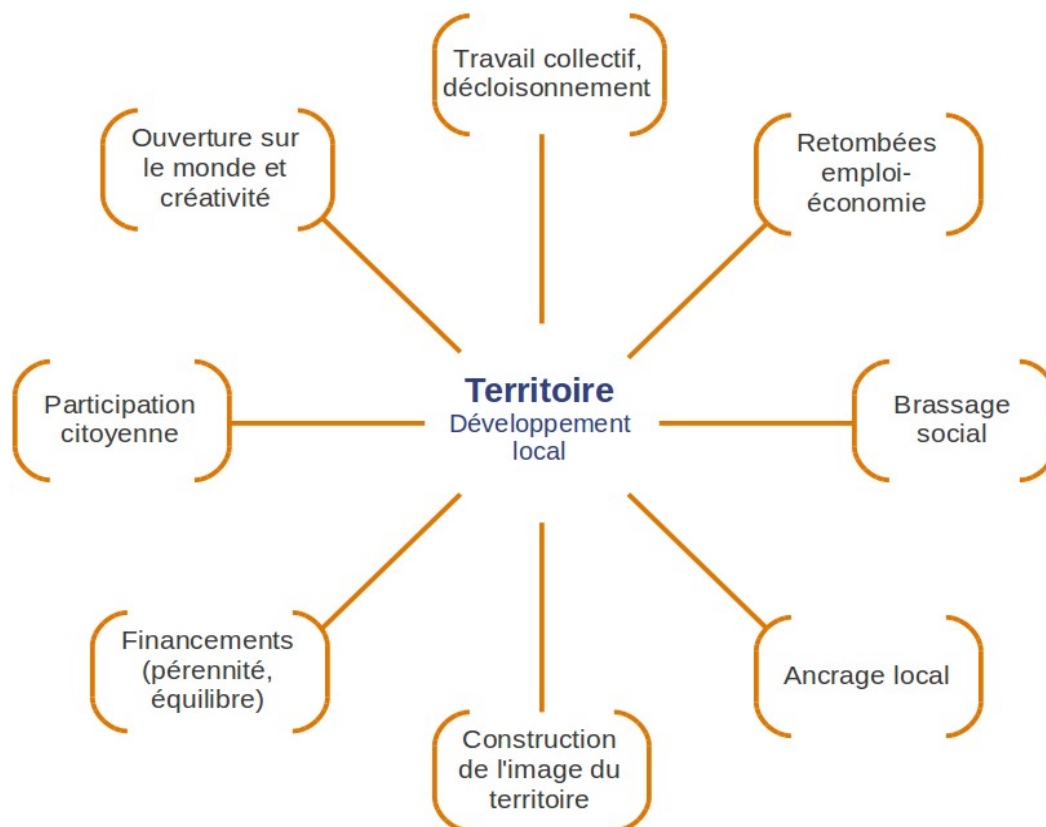


Ces approches paraissent incomplètes lorsqu'il s'agit de traiter du lien social et d'approches territoriales de la culture. Ces approches ne reflètent pas la réalité des territoires ruraux, les arts populaires, les cultures locales et patrimoniales. Elles ne permettent pas non de rendre compte des projets hors-les-murs, d'itinérance, projets pluridisciplinaires ou multi-publics. Enfin, ces approches classiques de la culture ne permettent pas de représenter la valeur ajoutée

de la culture sur un territoire.

Aussi, la grille de lecture suivante pourra permettre de mieux analyser ce lien entre culture et lien social en milieu rural. Elle peut s'appliquer à des projets culturels précis ou à des politiques publiques culturelles.

Chaque axe est détaillé dans la page suivante.



## Participation citoyenne

### *Quelle place est faite aux habitants dans le projet culturel ?*

La mobilisation et la participation des habitants peut être diverse : simple consommateur, participation à la conception du projet, participation à la réalisation du projet (bénévole accueil, buvette etc.).

Ces différents niveaux de participation génèrent des liens humains d'intensité différente, et induisent des dynamiques d'engagement citoyens plus ou moins forts.

## Brassage social

### *Le projet culturel favorise-t-il le brassage des catégories (sociales, générationnelles) de populations ?*

Lié à la « participation citoyenne », le brassage social peut être un objectif en soi d'un projet culturel.

En outre, ce « brassage social » devrait être porté en tant que préoccupation transversale à toute politique publique (sociale, économique, environnementale...)

## Ouverture sur le monde et créativité

### *Le projet culturel est-il conçu comme une fenêtre ouverte sur le monde, susceptible d'apporter nouveauté et créativité au territoire et à ses habitants ?*

De l'avis de nombreux porteurs, cette ouverture sur le monde est l'une des plus-values les plus évidentes et les plus intéressantes. Certaines populations rurales n'auraient jamais accès à des artistes ou cultures étrangères sans ces projets artistiques et culturels.

Au-delà de cette ouverture sur les autres, cette créativité peut impacter également l'innovation économique, sociale, sociétale : valorisation des ressources locales, utilisation des compétences du territoire, de son histoire, ou apport de changement, de nouveautés sociales, technologiques...

## Ancrage local

### *Le projet culturel puise-t-il dans l'identité ou l'histoire du territoire ? Valorise-t-il les*

## *cultures et les ressources locales ?*

Cette mise en avant du local est en équilibre avec le critère « ouverture sur le monde ».

Par ailleurs, l'ancrage local repose aussi sur la mobilisation de partenaires locaux, recherchant ainsi une dynamique de développement local à plus long terme.

## Travail collectif et décloisonnement

### *Le projet culturel est-il le fruit d'un travail inter-structures ? Permet-il à des acteurs issus de secteurs différents de se connaître et de travailler ensemble ?*

Les démarches collectives entre collectivités, associations et/ou privés permettent de croiser des publics, des pratiques et ainsi de s'enrichir mutuellement.

De même, les projets culturels qui amènent différents organismes (et donc des personnes) à travailler ensemble (déclouisonnement) forment d'importants gisements de créativité, source de renouveau et de dynamisme pour le territoire.

## Construction de l'image du territoire

### *Le projet culturel fait-il émerger une image nouvelle ou renforcée du territoire ? En interne pour les habitants ? A l'extérieur pour les entreprises et populations ?*

En lien avec « ancrage local » et « déclouisonnement », ce critère permet de définir si le ou les projets culturels ont un impact sur l'image renvoyée. Certains territoires sont par exemple connus et attractifs pour leur dynamisme culturel (image forte bâtie sur la culture).

## Retombées emploi-économie

### *Le projet culturel ou l'ensemble des projets culturels permet-il de générer une économie spécifique sur le territoire ? Est-il source d'emplois sur le territoire ?*

Les projets culturels font rapidement appel à des compétences spécifiques (techniciens spectacles, direction artistique, administration-gestion, communication...). Ceci est source d'emplois.

D'autre part, les festivals et événements ont souvent une forte plus-value en terme



touristique et en terme d'attraction de population extérieure au territoire : cela amène des dépenses et génère des flux économiques sur le territoire.

## **Financements**

***Quel est le modèle économique des projets culturels du territoire ? D'où viennent les financements publics et privés ? Permettent-ils d'envisager les projets culturels à long terme (pérennité) ?***

Le secteur de la culture traverse une période de fragilisation de ses ressources. Le milieu rural n'est pas épargné. Les montages financiers des projets culturels sont tendus et font appel à des sources plus diversifiées : multiples financements croisés, financements privés, valorisation du bénévolat.

*Cette grille a été testée lors de la rencontre « culture et territoires ruraux », en tant qu'outil d'analyse des projets présentés. Elle est sans doute perfectible. Nous la mettons donc à disposition de tous pour s'en servir ou l'améliorer.*

## Focus : Culture et territoire, quels liens ?

D'après l'intervention de Pierre-Antoine LANDEL, enseignant-chercheur à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble.

D'après une analyse des politiques publiques territoriales de patrimoine sur des programmes Leader et sur des PER<sup>1</sup>, **il propose d'identifier une relation entre culture et territoire à deux niveaux :**

- **la sphère englobante :** toutes les normes, les principes, les coutumes qui régissent la vie du territoire et de ses habitants. Ces normes peuvent être dictées par l'extérieur, ou provenir du territoire. Cette sphère peut se révéler étouffante si elle est trop rigide.
- **la sphère englobée :** il s'agit des pratiques culturelles (danse, chant,...) propres au territoire, les projets culturels, mais aussi la façon d'habiter, de vivre... Ce sont les éléments communs à l'ensemble des habitants du territoire.

**Ces deux sphères et le niveau d'interaction entre elles forment la culture territoriale.**

Par ailleurs, dans une analyse comparée entre quatre territoires, PA Landel et N. CANOVA proposent de caractériser les croisements entre identité territoriale et pratiques culturelles.

Modes d'affirmation du projet [des identités] ↓		Pratiques culturelles →	Localisantes [projets portés par des acteurs internes, projets basés sur des objets du territoire]	Reliantes [nombreux acteurs internes et externes, projets diffus et ouverts]
Délimitant [patrimoine et paysages spécifiques, liens sociaux forts issus de l'histoire locale...]			Beaumont Matheysine => maintien des activités existantes	Gorges de l'Ardèche Vallée de la Chartreuse => économie résidentielle
Modulants [importants mouvements de population, recomposition territoriale...]			Nantua => recherche d'innovation	Biovallée de la Drôme => construction de ressources spécifiques et constitution de paniers de biens

*Illustration 1: Source : « Expliciter la notion de culture territoriale : vers un essai de caractérisation des formes de développement territorial », Nicolas CANOVA, Pierre-Antoine LANDEL – page 6 et 7.*

En ouverture, Pierre-Antoine LANDEL a insisté sur le fait que la culture est toujours source de regard décalé. Elle a en outre un rôle primordial à jouer dans la construction de normes spécifiques au territoire et ainsi de s'adapter (ou résister) aux normes imposées par l'extérieur (UE, Etat...) Enfin, l'une des clés de développement de la culture en milieu rural est la qualité du dialogue entre pôles institutionnels culturels et pôles associatifs.

<sup>1</sup> « Expliciter la notion de culture territoriale : vers un essai de caractérisation des formes de développement territorial », Nicolas CANOVA, Pierre-Antoine LANDEL et « Re-vivre ou vivre autrement dans les territoires ruraux : pour un dépassement de la valeur économique du patrimoine », P.A. LANDEL, N. CANOVA, C. BRAND

## IV - Culture en milieu rural : des problématiques spécifiques

Si elles s'appliquent au sujet du lien social, les problématiques que nous traitons dans cette partie concernent la culture et les projets culturels dans les territoires ruraux en général.

### 1- La lisibilité de l'offre culturelle

Quelle que soit la dynamique culturelle sur les territoires, les acteurs culturels se coordonnent rarement ou de façon incomplète. Loin des clichés des milieux ruraux pauvres en offre culturelle, on constate que cette offre culturelle existe, mais qu'elle est demeurée trop cachée. C'est à dire qu'elle n'est pas suffisamment visible et (donc) lisible pour la population. Ceci aboutit à un **phénomène auto-dépressif où la population est en demande de davantage d'offre culturelle, alors même que les porteurs de projets se plaignent de ne pas avoir assez de public.**

L'enjeu est donc double :

**articulation et coordination** : les acteurs culturels et artistiques pourraient mieux travailler ensemble (comité de coordination, réseau...) afin de rendre cohérente leurs dates et leur programmation (ne pas avoir deux gros festivals aux mêmes dates...), voire même d'aboutir à des démarches de mutualisation inter-associative.

**information** : faisant suite à l'effort de cohérence, l'information sur l'ensemble de l'offre doit être lisible pour la population. Exemple : agenda culturel commun à tous les

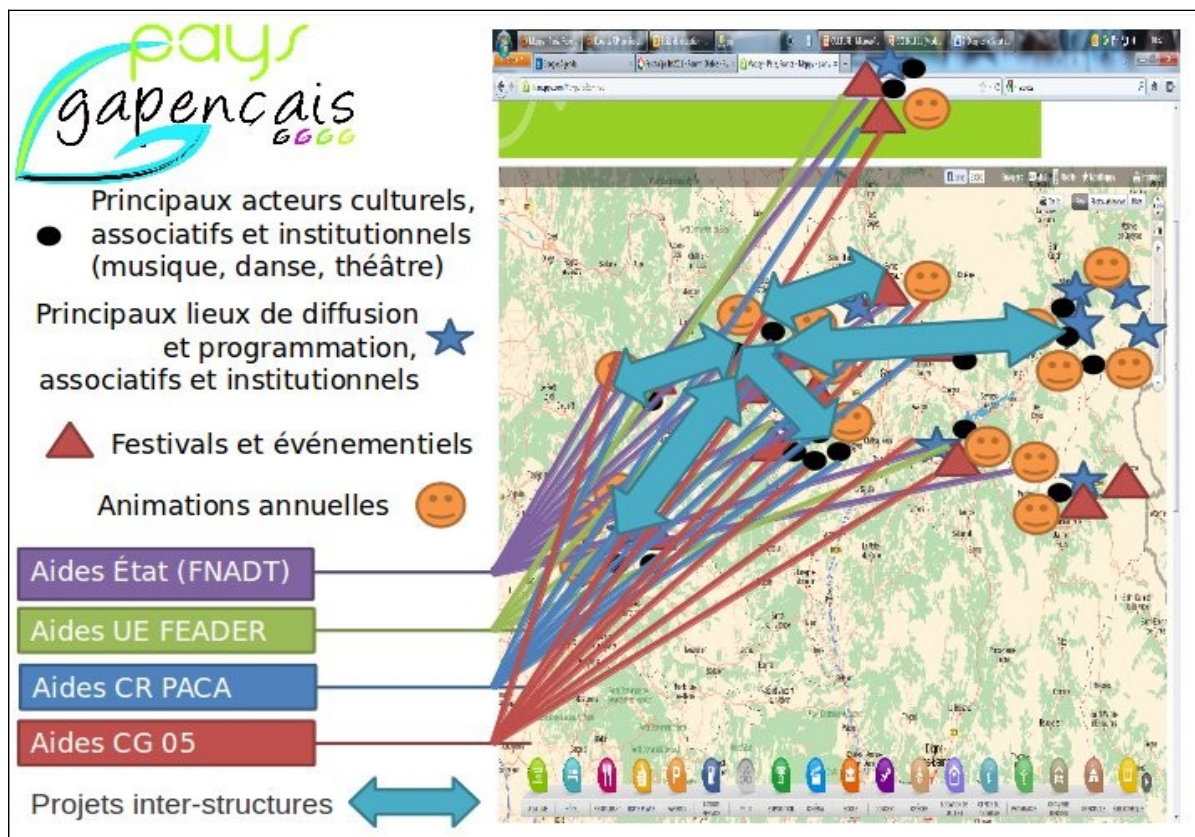


Illustration 2: Multitude d'acteurs et de financements : la difficulté de la coordination [Extrait de la présentation du Pays Gapençais]

acteurs du territoire.

### La coordination en débat

Toutefois, la volonté de coordonner les acteurs et actions culturelles ne fait pas consensus. Certains territoires et porteurs de projets ont signalé que la coordination pouvait revêtir un

aspect normatif dangereux. C'est le cas lorsqu'elle est motivée d'abord par la facilité à coordonner les financements (intérêts du technicien et des financeurs), avant d'être motivée par les résultats réels sur le territoire et auprès de la population (intérêt des habitants et des acteurs culturels).

## 2- Culture : la « grande oubliée » de la réforme territoriale ?

Lors de la journée « Culture et lien social » du 15 décembre 2011, l'ensemble des acteurs présents a exprimé son inquiétude face à « l'abandon du secteur culturel », notamment dans la reconfiguration qu'entraîne la réforme territoriale. Des intercommunalités recomposées, des compétences redéfinies et des élus inquiets n'ayant que peu de visibilité sur les années à venir sont au cœur des préoccupations politiques dans les territoires. Cet accaparement relègue la culture au second plan. Ce manque de considération se ressent sur le soutien -financier notamment-, cultivant chez les acteurs culturels un

« sentiment de délaissement ».

La culture ne fait partie des compétences intercommunales obligatoires. Elle sera donc tributaire des volontés politiques locales, ne lui permettant pas un

développement stabilisé. Cette préoccupation fait écho à l'image négative de la culture pour les élus locaux que nous développons ci-après (voir partie III.1 -Volonté politiques et prise de conscience)

### *Culture Vs Territoire : l'incompréhension ?*

*Les professionnels du développement territorial appréhendent la culture selon leurs besoins : manque de coordination des acteurs, offre culturelle insuffisamment lisible et coordonnée... A l'inverse, les porteurs de projets culturels sont nombreux à décrier l'illisibilité de l'organisation territoriale française, et l'expertise pointue nécessaire pour faire financer un projet culturel. Certains réclament des moyens, mais pas de contrôle.*

## V - La culture au service du lien social : trois facteurs de réussite

Pour viser la réussite des projets mêlant culture et lien social, trois conditions ont été identifiées.

### 1- Volonté politique et prise de conscience

Les élus qui perçoivent l'ensemble de la plus-value de la culture sur leur territoire n'hésitent généralement pas à la soutenir. En effet, la culture n'est pas « la cerise sur le gâteau » que l'on finance lorsqu'il reste des reliquats de crédits. Les travaux de terrain et universitaires montrent qu'elle est au contraire constitutive de l'identité du territoire, du sentiment d'appartenance des habitants, du lien social renforcé et de la créativité du territoire et de ses acteurs. Or, les secteurs économiques et touristiques – souvent perçus comme les secteurs fondateurs du dynamisme du territoire – s'appuient sur cette identité et cette créativité.

Loin de vouloir délaissier les politiques économiques (tourisme compris), il est par contre nécessaire de ré-équilibrer la place de la culture dans les projets des territoires ruraux. Par ses effets dynamisant et fédérateurs, la culture nourrit les autres politiques sectorielles de territoire (voir paragraphe « proposition » suivant).

Du côté des élus, on peut percevoir le sentiment d'une prise de risque face à des acteurs auxquels on ne peut pas commander le résultat. L'art et la culture ont pour essence de questionner, de ré-interroger des choix ou des modes de vie, via des approches plus sensibles que cartésiennes.

Cette liberté de ton peuvent exposer les élus et leur choix politiques à la critique, d'où une réticence à les soutenir.

A l'inverse, les artistes ont souvent une mauvaise image des élus et sont les premiers à leur « taper sur la tête ». **Il existe donc bien une méconnaissance réciproque**

**entre acteurs culturels et élus locaux. Cela pourrait être travaillé** par des projets mêlant plus étroitement les uns et les autres, nécessairement via une démarche assez longue.

Les différents travaux menés montrent que ce rôle « productif » de la culture est largement ignoré des élus. Ceux-ci n'en ont peu ou pas conscience. Cela demande une forme de « courage » pour dépasser leurs réticences.

De l'autre côté, les acteurs culturels ont besoin se structurer collectivement (réseau, collectif temporaire...)

afin d'interpeller plus efficacement leurs élus sur ces questions et alerter sur le délaissement actuel des projets culturels.

#### *Parc en résidence – un projet artistique dans les PNR*

Ce projet fut perçu comme audacieux, car il a laissé une grande part de liberté aux artistes et aux habitants. Le résultat est à la hauteur des espérances.. du débat ! Le projet est questionnant et clivant entre les parcs, notamment sur les positions sur le « vivre ensemble », des politiques d'accueil de population, des politiques culturelles... Ce projet a pu créer autour du lui un espace – parfois tendu- de dialogue. Le projet artistique est une commande à l'origine, mais devient un projet « social » en soi : la relation de confiance entre le territoire et les artistes est ici importante

[Détail du projet et le film en ligne](#)

## Proposition

Lors des ateliers de la rencontre « culture et lien social », il a été proposé de défendre la culture auprès des élus locaux, notamment en faisant valoir des arguments sociaux. Des propos artistiques ont bien sûr leur sens, mais **les élus sont également sensibles aux retombées sociales et économiques des projets sur leur territoire** : nombres d'emplois directs et indirects, dépenses effectuées sur le

**« Ainsi, on ne finance pas la culture, mais on investit dans la culture »**

territoire, cohésion sociale renforcée, partage d'une identité locale, attractivité du territoire... et les autres axes de la grille de lecture « culture et lien social » ([voir page 6](#)).

**Au-delà de sa fonction d'analyse, la grille proposée en page 6 peut donc être utilisée pour argumenter sur les effets globaux d'un projet culturel** sur le territoire. En espérant ainsi susciter plus aisément l'adhésion des décideurs.

## 2- L'indispensable ingénierie culturelle

Afin de concrétiser en acte cette volonté politique, une ingénierie culturelle est absolument nécessaire sur le territoire afin d'animer les démarches collectives, d'accompagner les porteurs de projets, de mettre en lien les initiatives.

### Les fonctions de l'ingénierie culturelle territoriale :

Cela se traduit par une ou plusieurs techniciens (pays, communauté de communes), en charge :

- de faciliter l'émergence de projet : diagnostiquer les ressources, mobiliser la population et recueillir ses besoins
- de construire avec les acteurs locaux et la population un projet culturel local
- d'aboutir au montage technique, partenarial et financier de ces projets
- de coordonner les actions qui se déroulent sur le territoire afin de rendre l'offre culturelle plus cohérente (en terme de dates de programmation notamment)
- selon les cas, d'accompagner la réalisation technique des spectacles (voir expérience

### *L'ingénierie culturelle itinérante !*

C'est le concept inventé par Scènes et Territoire en région Lorraine. Leur mission : s'implanter quelques mois sur un territoire pour faire émerger peu à peu une dynamique partagée entre plusieurs acteurs du territoire.

Prise en charge par les locaux, rôle de fécondateur, ingénierie légère font la force de ce concept.

*Tous les détails dans la [fiche-expérience dédiée](#).*

Scènes et Territoires).

### Les formes de l'ingénierie culturelle territoriale

Au-delà des fonctions mentionnées plus haut, cette ingénierie peut se mettre en place selon différentes modalités.

1) Ingénierie interne : le territoire se dote d'un(e) agent de développement dédié(e) à la culture et à son ingénierie. Il est

employé directement par le territoire de projet (Pays, CDDRA, communauté de communes...). C'est l'exemple de l'association Art et Culture (Voir [fiche expérience](#))

2) Ingénierie externe : l'apport en ingénierie peut être apportée de l'extérieur, par une structure qui apporte un recul et un savoir-faire, tout en s'appuyant sur une structure locale.

Citons l'exemple du projet « Sur la place publique », où la Compagnie De l'Aire a apporté ses compétences en matière culturelle en travaillant de près

avec le centre social de Saint Jean ([voir fiche d'expérience](#))

3) Ingénierie itinérante : c'est la forme originale proposée par Scène et Territoire en région Lorraine (voir encadré)

Le point commun de toutes ses formes est l'ancrage local : interne ou externe, l'ingénierie doit s'appuyer sur les acteurs qui connaissent les populations, les enjeux et codes du territoire.

Véritable clé de réussite des projets culturels de territoire, cette ingénierie du territoire doit être

mise en œuvre localement mais soutenue financièrement par des politiques publiques départementales ou régionales. Cette ingénierie est en effet garante de la coordination et donc de l'efficacité des différentes politiques culturelles sur le territoire.

### 3- la participation citoyenne

Un projet culturel ayant vocation à créer du lien social doit nécessairement faire appel à la participation des habitants dans sa construction et sa réalisation.

Le lien social devient alors

- un but : c'est l'objectif (ou l'un des objectifs) du projet, rapprocher les gens, renforcer la cohésion, la mixité sociale... La réalisation d'une action culturelle (spectacles) peut donner lieu à des rencontres avant ou après le spectacles, autour de l'incontournable *buvette*.
- un moyen : le fait d'associer les habitants dans la conception et la réalisation du projet crée déjà du lien social. L'action culturelle, notamment associative, permet de « faire ensemble » et ainsi de se faire rencontrer différentes personnes autour d'un objectif commun. Certains territoires l'ont compris et promeuvent les associations

auprès des nouveaux arrivants sur le territoire : c'est en effet un puissant facteur d'intégration.

#### Une fonction interrogative aux effets contrastés

La participation des habitants peut avoir une visée citoyenne : la culture permet en effet de porter un regard décalé sur le territoire. Elle s'autorise une approche sensible quant aux affaires de la cité et permet ainsi de proposer un autre langage pour interroger les citoyens sur la vie de la cité. Elle donne des clés de lecture pour rendre accessibles des projets politiques perçus comme rébarbatifs *a priori*.

*« de nombreuses études de cas tendent à démontrer qu'une participation directe aux manifestations et activités culturelles (à contrario d'une simple consommation culturelle si on veut faire une opposition un peu forcée) serait l'une des conditions essentielles d'un apport maximal de la culture à la cohésion sociale et au développement, à la maximisation du capital social de certains territoires »*

Source : séminaire « la culture, facteur de développement des territoires ruraux et de cohésion sociale », ipamac, mars 2011.

Le versant opposé est que les projets culturels peuvent provoquer des tensions, des nouvelles relations qui ne disparaissent pas avec la fin du projet. Ces évolutions et effets sociaux peuvent éveiller les réticences de certains élus locaux.

### 4- Deux leviers transversaux : pluridisciplinarité et lieux-éphémères

#### Pluridisciplinaire pour des projets culturels enrichis

Les évolutions des projets culturels et artistiques montrent assez nettement un croisement des disciplines au sein d'un même projet. Au-delà de la pluridisciplinarité des arts (danse, théâtre,

musique, art plastique...), il faut souligner le potentiel de création de lien social d'un projet culturel qui croiserait des structures diverses, dans des champs culturels et socio-culturels. En effet, la mixité des professionnels – de la culture mais également d'autres champs

connexes- garantit un « melting pot » riche en terme de compétences, de méthodes de travail et de public. Comme tout projet en partenariat, ce melting pot peut être lent à faire émerger, et doit faire l'objet d'une préparation.

***Cette pluridisciplinarité nécessite souvent des démarches collectives, de coopération, voire de mutualisation (voir zoom « partenariat » page 16)***

Ce melting pot doit également inclure des bénévoles (voir [paragraphe « participation citoyenne » en page 14](#)), afin de mobiliser les habitants du territoire, et **mettre le lien social autant comme un moyen du projet que comme une fin.**

### **La question du lieu, ou comment sortir des lieux habituels de culture.**

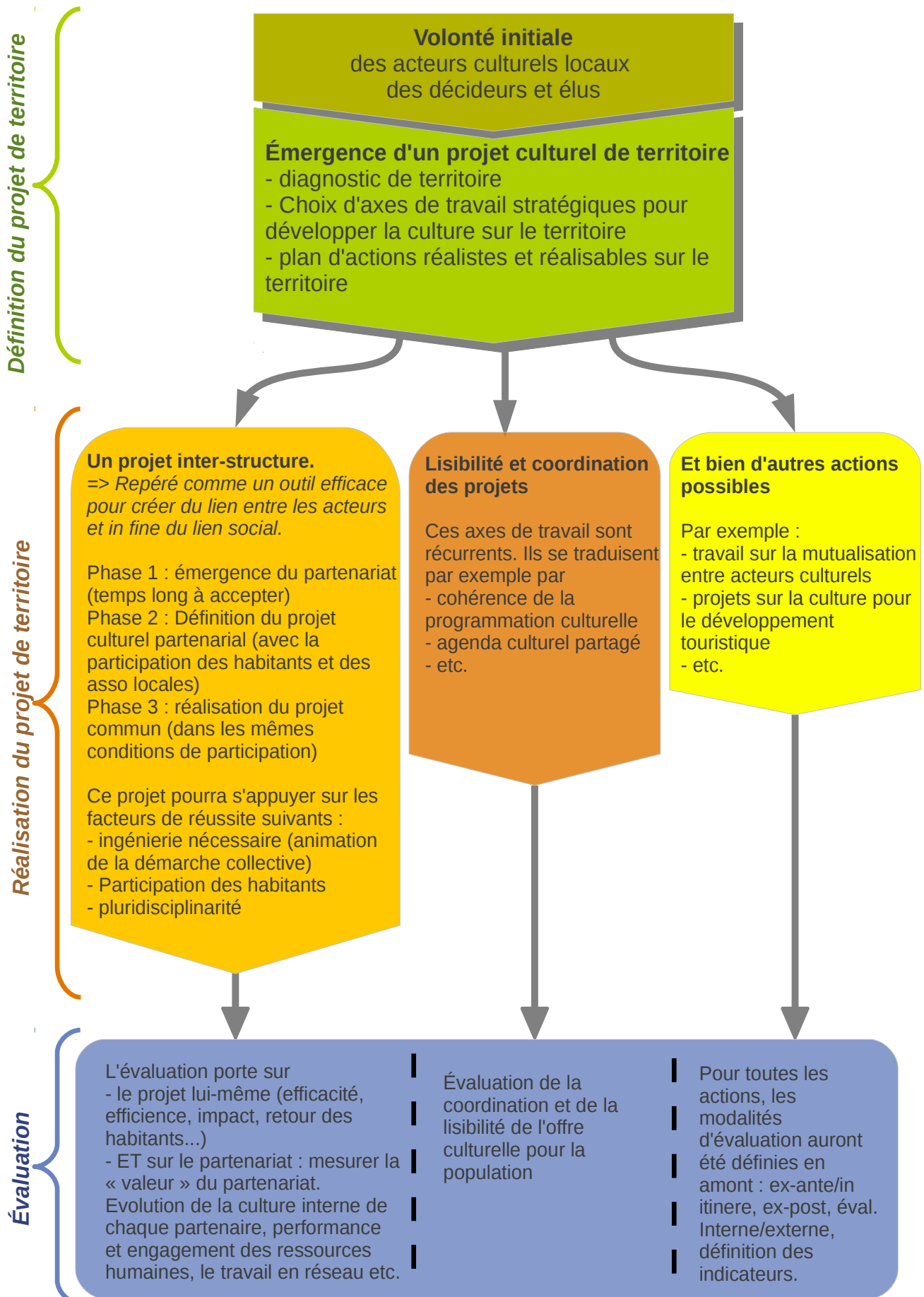
Avant de traiter le *comment*, il convient de comprendre *pourquoi* : plusieurs acteurs présents à la journée « culture et lien social » ont affirmé que les habitants des territoires ruraux pouvaient parfois nourrir un complexe d'infériorité face à la culture. Celle-ci est en effet parfois perçue comme un objet urbain, élitiste et inaccessible aux ruraux. D'où une situation de complexe, voire de rejet plus catégorique.

Faire sortir les projets culturels des lieux habituels permet de casser cette barrière psychologique, et de rapprocher les arts des habitants. Cela permet aussi de faire vivre les places publiques ou autres espaces habituellement voué à d'autres fonctions (marchés, terrasses, champs, parkings...).

Cela peut d'ailleurs entraîner des impacts non-prévus sur l'urbanisme local. [Lien vers le projet art et urbanime « Sur la place publique »](#)

L'itinérance des projets est intimement liée à cette « culture hors-les-murs ». En effet, nombre de projets culturels utilisent des chapiteaux ou des structures légères qui leur permet d'investir facilement un espace, et d'en détourner sa fonction.





## Volonté initiale

Volonté politique et volonté des acteurs culturels : l'initiative peut venir de l'un ou l'autre indifféremment. L'important est que les deux volontés se rejoignent sur l'objectif de créer un projet culturel global pour leur territoire.

## Émergence d'un projet culturel pour le territoire

Ce travail préalable vise à éclairer la situation actuelle et à poser les axes de travail à venir. A l'instar de la volonté initiale, ce travail doit nécessairement être collectif, associant les différents acteurs privés, associatifs et publics du territoire. Pour être mené à bien, il peut comporter les étapes suivantes :

- un diagnostic des acteurs culturels et des atouts-faiblesses du territoire : ce diagnostic n'est pas nécessairement exhaustif, mais doit montrer les acteurs et les dynamiques culturelles du territoire.
- Des axes de travail stratégiques pour développer la culture sur le territoire : ces axes ne sont pas imposés mais bien choisis collectivement par les acteurs du territoire (associations, institutionnels, collectivités). Cela peut être par exemple un travail sur la coordination (cohérence de la programmation culturelle sur le territoire, agenda culturel partagé...), sur la mutualisation inter-associative, sur un effort particulier vers le lien social, ou encore vers la culture en vue du développement touristique...
- Un plan d'actions réalistes et réalisables : les axes de travail définis ci-dessus sont traduits ici en actions concrètes

Actions	Quoi ? (L'action proposée)	Pour quoi ? (Objectifs et bénéfices attendus à terme)	Qui ? Avec qui ? (Qui sont les personnes concernées? en interne , en externe )	Pour qui ? (bénéficiaires)	Comment ? (moyens humains, matériels, financiers)
Action n°1					
Action n°2					

**Ressources méthodologiques** : [Vade-mecum « Diagnostic de territoire »](#) et [Vade-mecum « Schéma de développement à moyen terme »](#)

## Un projet inter-structure

Les expériences de terrain montrent que les projets multi-partenariaux sont de bons leviers pour rassembler les énergies et créer des ponts entre les structures (associations, collectivités...). Le premier projet commun est notamment celui qui crée la dynamique collective. Il doit être abordé progressivement, afin de construire les conditions de réussites.

### Phase 1 – émergence du partenariat

Ingénierie d'émergence du partenariat : dès le début, une ingénierie interne ou externe doit être prévue pour animer et dynamiser la démarche collective.

Une grande diversité de structures du territoire doit y être associée : social, environnemental, gastronomique, économique, sportif, loisirs etc.

**Écueil** : Ces démarches font souvent face à l'inertie du collectif, surtout au début où les acteurs ne distinguent pas forcément clairement la finalité.

## Phase 2 – définition du projet commun

Participation des habitants et associations : elle peut débuter dès cette phase. On demandera alors aux bénévoles des associations, et plus largement aux habitants intéressés, de participer à définir un projet culturel concret à court terme.

**Écueil** = devenir une instance de « liste de demandes individuelles », aucune proposition consensuelle n'émergeant clairement.

## Phase 3 – réalisation du projet

L'ingénierie d'animation d'un collectif (faire émerger des envies communes...) évolue vers une ingénierie de projet classique, mais toujours en collectif)

Participation : elle prend toute son ampleur durant la réalisation du projet. Plus le partenariat assemblera des structures diverses (social, environnement, sports...), plus les capacités de mobilisation du public seront fortes.

Le **facteur temps** est aussi essentiel. Des animations sur plusieurs mois qui convergent vers une manifestation collective à moyen terme. Cela permet un projet fédérateur pour les acteurs locaux d'une part, et un projet très lisible pour la population d'autre part.

## Phase 4 – évaluation du projet et du partenariat

Ingénierie d'évaluation : L'évaluation porte autant sur le projet culturel commun qui vient de se terminer que sur le partenariat. Les modalités d'évaluation auront été discutées et définies dès la phase 2 « Définition du projet ». Elles déterminent

- le type d'évaluation : ex ante, ex post, in itinere
- évaluation interne (par une personne/structure du collectif) ou externe (consultant)
- les indicateurs : on peut construire des indicateurs par rapport la pertinence du collectif, au projet associatif, au public cible, à la problématique, aux objectifs, aux contenus proposés, aux services proposés, à la structure d'accompagnement, aux effets directs ou indirects de l'action, à des aspects transversaux de l'action, au coût, aux moyens mobilisés, au territoire

Ces indicateurs peuvent aussi porter sur le processus du projet, le sens du projet ou encore le degré d'innovation du projet.

Cette évaluation doit mesurer la pertinence du projet collectif et ainsi de le repositionner si besoin, d'en trouver des suites ou de le reconduire tel quel.

## Lisibilité et coordination des projets

Sans préjuger des axes de travail révélés par le travail de diagnostic, l'analyse des territoires montrent que ces deux problématiques sont récurrentes. Il sera donc important de les traiter en tant que tel. Là encore, cela demande une ingénierie d'animation de territoire et la coordination de nombreux acteurs du territoire.

La coordination vise par exemple à optimiser la programmation sur le territoire (éviter que plusieurs événements ne soient programmés le même jour, puis que rien ne se passe pendant des semaines).

La lisibilité peut consister à mettre en place un agenda culturel unique sur le territoire. Cela peut aussi prendre la forme de communication groupée entre plusieurs structures.

## Autres actions possibles

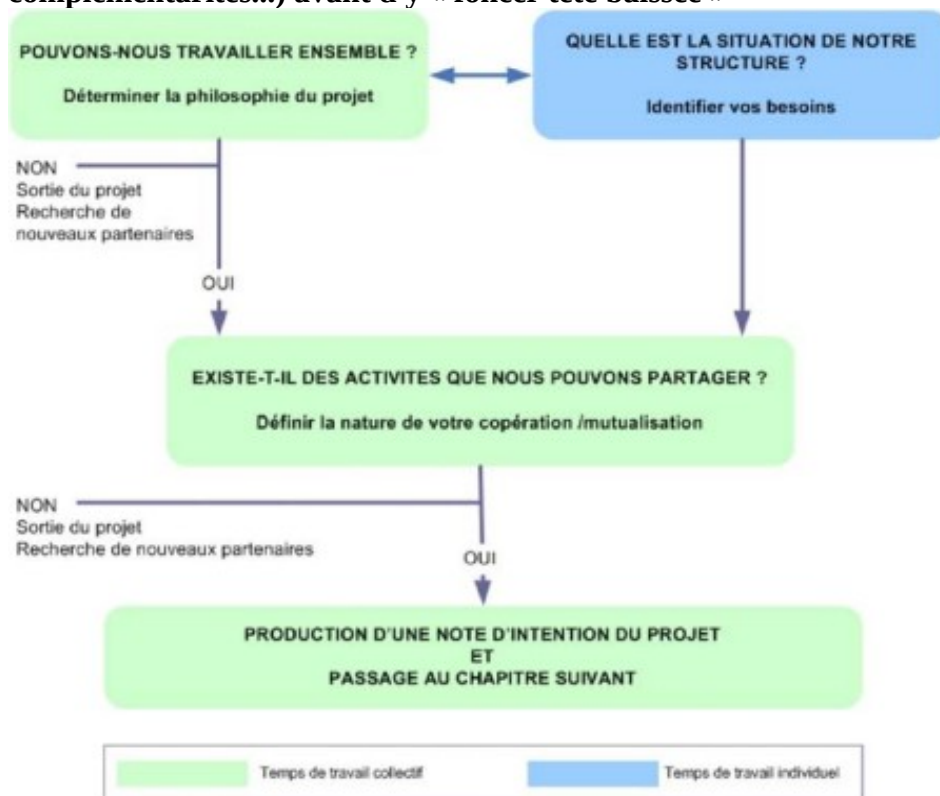
Les deux grandes axes de travail mentionnés ici (projet commun et coordination/lisibilité) semblent incontournables. Toutefois, le diagnostic culturel devra mettre en évidence des problématiques et des marges de progrès spécifiques au territoire.

## Zoom : partenariat, coopération et mutualisation dans les projets culturels

### Sur quoi peut-on coopérer, que peut-on mutualiser ?

- **de l'emploi** : création d'un poste partagé de secrétariat, de comptable, de chargé de production / diffusion.
- **des réflexions et des pratiques** : groupes d'échanges de pratiques, journées thématiques, rencontres professionnelles...
- **des moyens techniques** : espaces de travail et d'activités, matériels techniques ou bureautiques, logiciels...
- **de la formation et des savoirs** : échange de savoirs, formations entre membres, formation pour les membres, les bénévoles,...
- **de l'information, des ressources** : supports de communication internes et externes, régies publicitaires, sites Internet mutualisés, centres de ressources, publications...
- **du service** : centrales de réservation de spectacles, offres d'emplois,...
- **des moyens d'action** : lobbying, économies d'échelle, fonds de solidarité financière...
- **des publics et des bénéficiaires** : programmation commune, diversification d'une offre culturelle, ...

En amont, il est indispensable de définir les contours du partenariat (opportunités, risques, contraintes, complémentarités...) avant d'y « foncer tête baissée »



Source : Associations culturelles : coopérer et mutualiser. Expériences et repères (voir webliographie plus loin pour le lien Internet direct)

## VI - 7 fiches d'expériences remarquables

1. Association « Art et Culture » : programmation culturelle itinérante ET accompagnement des acteurs du territoire.....p.21
2. « Sur la place publique », faire le lien entre art et urbanisme à Saint-Jean-en-Royans.....p.23
3. Solid'Art Maurienne : l'art, la culture, la solidarité au cœur des projets collectifs.....p.25
4. Scènes et Territoires : promotion, médiation et diffusion culturelle en milieu rural lorrain.....p.27
5. Festival de Chaillol : quand la musique se territorialise.....p.30
6. L'art frais de la campagne, « petite contribution à la décentralisation théâtrale ».....p.32
7. Taknaw parade, un événementiel collectif par et pour les habitants.....p.34

**D'autres expériences intéressantes sur la plate-forme de ressources « Culture et développement des Territoires Ruraux » - <http://reseauculture21.fr/plateformeipamac/>**

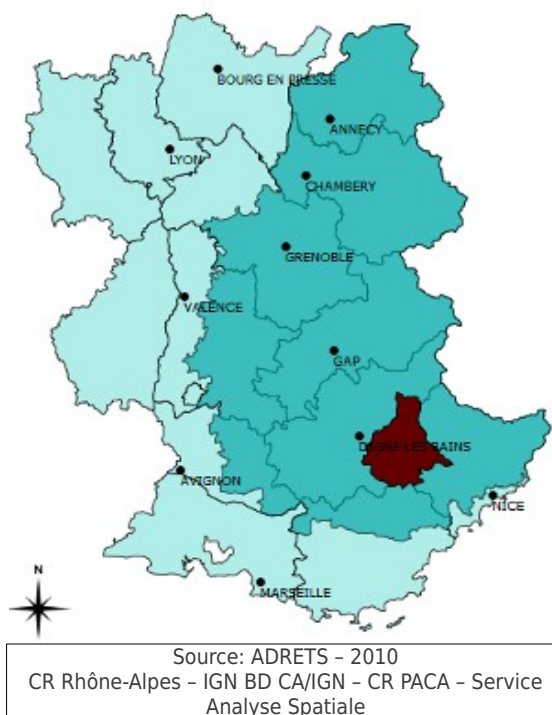
- **Quelques p'Arts... Scène Rhône-Alpes** : quand l'espace scénique investit l'ensemble du territoire, et permet une programmation régulière et décentralisée, et le soutien à la création artistique.
- **La chambre d'eau** : des interrogations d'artistes sur le patrimoine, les paysages, l'environnement, la ruralité qui impliquent des habitants et des acteurs économiques locaux.
- **Les Bistrotts d'Hiver** programme des soirées hivernales autour d'un triptyque : apéro-tchache (débat sur des sujets de société), un déjeuner avec des produits du terroir, un spectacle de qualité dans des auberges de communes rurales.
- **Téatréprouvette** : une compagnie propose du Théâtre (sans h) dans l'espace social, sur des problématiques de société rurale (vieillesse, petites communes, potager...)
- **L'hostellerie de Pontempeyrat** est « lieu d'expérimentation, de création et de formation, ouvert sur son territoire, soucieux d'échanger et de confronter les regards sur les différentes écritures du spectacle vivant ».
- **Derrière le Hublot** est une association place au cœur de son projet le territoire et ses habitants, par la création de l'histoire imaginaire de la ville, par des projets sur la gastronomie locale...
- **Les Pratos** est une ferme culturelle et artistique, tournée vers la rencontre entre des artistes, des projets artistiques et la population
- **Le Vent des Forêts** est un espace rural d'art contemporain à ciel ouvert, organisé sous forme de 7 circuits.

**D'autres expériences intéressantes sur le site du réseau rural français**

- fiche action « Lire et Faire-lire »
- fiche capitalisation « et si les anciens nous racontaient... »

**LIEN** : [http://www.reseaurural.fr/gtn/politique-accueil/ressources-30?notices\\_page=2](http://www.reseaurural.fr/gtn/politique-accueil/ressources-30?notices_page=2)

## 1. Association « Art et Culture » : programmation culturelle itinérante ET accompagnement des acteurs du territoire



### Contexte

Territoire montagneux, le Pays Asse Var Vaire Verdon compte 39 communes pour 9000 habitants. Dans les Alpes et bordant le Verdon, Le pays A3V est un territoire touristique, notamment l'été.

Créée en 1999, Art et Culture Fabri de Peiresc s'est organisé à l'échelle du Pays A3V, avant l'existence de celui-ci. Peu ou prou, l'association prend en charge le volet « culture » du Pays.

Il existait sur le pays plusieurs actions culturelles parsemées, avec les difficultés inhérentes à un territoire rural : peu de public, ressources bénévoles limitées, financements publics restreints.

### Objectifs visés

Tel qu'inscrit dans les statuts, « l'objectif de l'association est d'élaborer, d'animer et d'évaluer des projets culturels, scientifiques, et éducatifs, ainsi que

de programmer et de diffuser des manifestations dans tous les domaines artistiques et culturels tout au long de l'année. »

### Présentation résumée

Art et Culture a deux missions principales :

#### 1) Proposer une programmation culturelle à l'année pour les habitants du Pays.

100% itinérante, l'association ne dispose d'aucun équipement culturel propre. Sont ainsi organisés des événements autour du livre et de la lecture (annuel en octobre), un festival de musique en novembre (6 dates), un festival jeunesse au printemps, des cinémas itinérants en hiver, et quelques grands événements ponctuels.

La question de la médiation culturelle est un enjeu majeur de ces événements : au-delà des habitués convaincus, réussir à faire participer le plus grand nombre à ces événements nécessite un effort permanent.

Art et culture anime également le réseau des bibliothèques du Pays. Celles-ci sont les premiers équipements culturels du territoire et la lecture publique est un axe fort de l'offre culturelle.

#### 2) Accompagner les porteurs de projets culturels

Publics ou privés, les acteurs culturels du territoire sont peu structurés et éparés. Les initiatives proviennent souvent de quelques personnes, sans coordination avec d'autres projets existants ou d'autres acteurs.

Rôle essentiel d'Art et Culture, cet accompagnement porte sur les éléments suivants :

- sensibiliser à la nécessité de travailler à long terme (au-delà d'un événement ponctuel)
- apporter un appui technique, logistique et/ou artistique
- mettre en lien les porteurs de projets avec des acteurs privés ou publics

#### Mots-Clés

Art – Culture - rural –  
Développement local –  
Territoires - Participation

#### Territoire :

France > Alpes de Haute-Provence > Pays Asse Vaire Var Verdon

#### Type de bénéficiaire

- Habitant à l'année du territoire  
- Porteurs de projets culturels du territoire

#### Financements

30% issu des communautés de communes du Pays  
62% Etat-Région (CPER)  
8% conseil général

## Résultats

### Sur la programmation

L'ensemble des **événements de la programmation sont itinérants** sur les 39 communes du Pays. Il existe une offre culturelle variée pour les habitants à l'année.

### Sur l'accompagnement

Au début, *Art et culture Fabri de Peiresc* allait au devant des porteurs de projets. **Aujourd'hui, victime de son succès, l'association doit faire face à de très nombreuses demandes.** Celles-ci émanent soit d'acteurs publics, soit d'acteurs associatifs sur des projets structurés et en lien avec les collectivités locales (signe positif sur la construction partenariale de ces projets)

Certaines de ces demandes d'accompagnement relèvent d'ailleurs d'un accompagnement généraliste d'association (gérer la dynamique bénévole, professionnaliser l'asso. , anticiper les financements...).

Retombées de cet accompagnement : **de plus en plus de projets sont repris et portés par des acteurs publics** (communes, CC). Cette prise de conscience par les élus locaux de la "plus-value culturelle" favorise la pérennité des projets et crée de nouveaux équipements culturels.

Ces deux missions complémentaires (programmation, accompagnement) ont conduit Art et Culture à **construire et animer un agenda culturel unique en ligne, pour plus de lisibilité de cette offre.**

## Points d'intérêts

- Le territoire étant peu peuplé, les élus du Pays A3V sont parfois également administrateurs de l'association Art et Culture, ce qui favorise un **portage politique volontariste.**

- Le travail de fond menée par **Art et culture a permis de changer le paysage culturel du Pays et de créer une dynamique de développement local**, notamment grâce à

- ✓ une offre culturelle à l'année
- ✓ la sensibilisation et formation des élus locaux à la problématique culturelle
- ✓ la capacitation et autonomisation des porteurs de projets culturels

- L'association Art et Culture a réussi à se positionner clairement comme **interface entre des politiques publiques descendantes et des acteurs de terrain.** Ceux-ci ont pu se structurer et se renforcer notamment grâce à l'action d'Art et Culture.

## Difficultés

- Le « complexe rural » : les habitants des milieux ruraux, notamment agricole, fomentent un sentiment d'infériorité face à une offre culturelle souvent jugée élitiste. **Le travail de l'agent de développement culturel doit prendre en compte cette barrière pour aller chercher le public et démystifier les arts et la culture.**

- **Le sentiment d'abandon des grands acteurs publics**, notamment d'État, pour la thématique de la culture en milieu rural. Cette dernière est laissée aux seules mains -et capacités financières- des collectivités locales.

## Limites

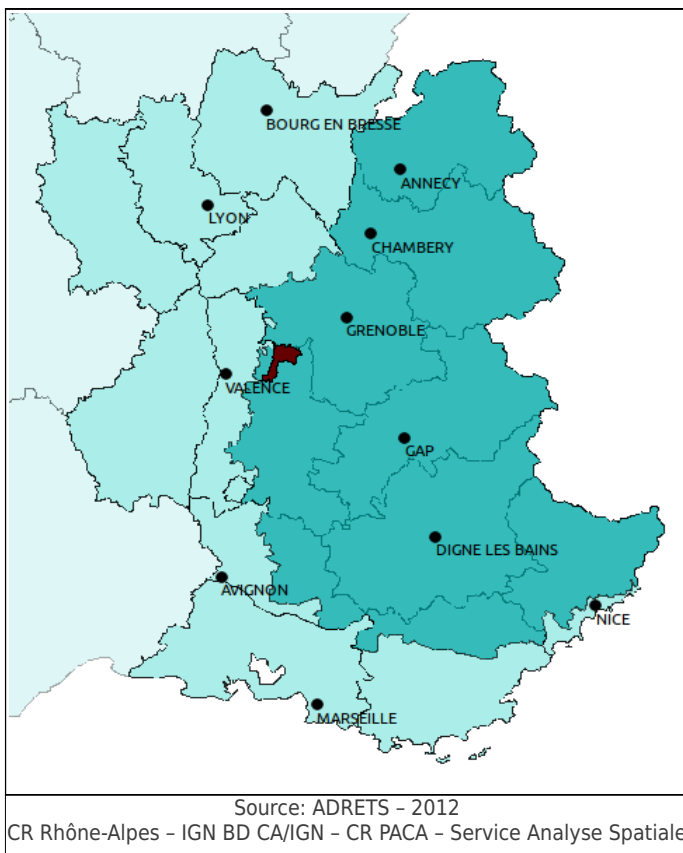
**Enjeu de la qualité de l'offre :** les publics ruraux doivent avoir accès à une offre culturelle de qualité, sous risque de décrédibiliser la culture aux yeux des habitants et des élus locaux. Ne disposant pas des équipements culturels adéquats ni budgets culturels épais, **les territoires ruraux doivent se battre, plus que les autres, pour programmer une offre culturelle de qualité.**

**Contact** - Art et Culture Fabri de Peiresc  
Maison de Pays - 04370 BEAUVEZER  
Anne LAFUMAS, resp. administrative  
Tel : 04 92 83 97 78 - Fax : 04 92 83 59 20  
Courriel : [artetculture@orange.fr](mailto:artetculture@orange.fr)  
[www.artetculturefabridepeiresc.com/](http://www.artetculturefabridepeiresc.com/)

## Perspectives

Un projet structurant est en gestation : mise en valeur du patrimoine local à vocation touristique, centré autour d'une ancienne minoterie, d'une distillerie de plante à parfum et d'une draperie.

## 2. « Sur la place publique », faire le lien entre art et urbanisme à Saint-Jean-en-Royans



### Contexte

Dans le cadre d'un programme LEADER+ (2005), les Parcs naturels régionaux des Monts d'Ardèche du Vercors et du Pilat se sont regroupés pour mettre en place un programme artistique de recherche, d'une durée de trois ans, et intitulé Regards croisés sur les paysages. Ce programme permet de traiter les mutations paysagères des territoires via le regard d'artistes différents. En 2009, une nouvelle génération de programme LEADER permet au PNR du Vercors de continuer ce travail, avec une dimension participative plus prononcée.

### Objectifs visés

Les objectifs du projet sont en phase avec les axes de la charte du parc du Vercors et du programme LEADER, c'est-à-dire:

- concevoir le paysage comme une

construction sociale et culturelle

- partager des réflexions, croiser les regards sur les mutations du territoire
- favoriser une connaissance partagée, renforcer le sentiment d'appartenance pour une meilleure prise en compte du patrimoine paysager.

### Présentation résumée

En 2009, suite au projet Regards croisés sur les paysages, le PNR du Vercors lance un programme artistique, en accord avec les objectifs de la charte du parc et les axes du programme LEADER en cours sur le territoire, sur l'économie des paysages. Or la commune de Saint-Jean-en-Royans réfléchit à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune (PLU). Armelle Bouquet, chargée de mission Culture et patrimoine au parc, leur propose alors d'accueillir des artistes en résidence afin de travailler la question des espaces publics de la commune, très nombreux mais sous-utilisés (principalement des parkings).

Sans savoir quel allait-être le résultat, une dynamique s'enclenche, entre le PNR du Vercors et la commune de Saint-Jean-en-Royans dans un premier temps, puis avec l'appui des associations De l'aire et La Halle de Pont-en-Royans qui définissent le programme

#### Mots-Clés

Participation – Culture - Urbanisme – Solidarité locale – Territoires

#### Territoire constitué

Commune de Saint Jean en Royans (Drôme)

#### Type de bénéficiaire

Toute la population

#### Coût du projet

Montant total : 92 500€ (sur deux ans) (+ env. 20 000€ pour l'ouvrage)

**LEADER (FEADER), PNR Vercors, Mairie St Jean en Royans, Conseil régional Rhône-Alpes (Fond FIACRE)**

#### Date du projet

Début : 2009  
Parution du livre d'ici fin 2012



d'accueil d'une équipe d'artistes-architectes. Rien n'est défini (pas de méthodes, d'objectifs), l'unique contrainte étant de travailler à la sensibilisation et à la participation des habitants autour du devenir des espaces publics de la communes.

Les deux associations choisirent le collectif EXYZT pour réaliser cette étude-action nommée "Sur la place publique", qui se déroula entre 2009 et 2011. L'action du collectif consista en des résidences sur la commune de St Jean, d'une durée de deux semaines chacune. A chaque résidence correspondait une nouvelle étape dans la définition de l'action elle-même, de ses objectifs, et des thématiques sur lesquels il semblait pertinent de travailler:

- 1ère étape: Chaud Devant. Le collectif a construit un four à pain ambulant et promène dans le centre ville de St Jean. Ce Point Chaud (comme ils le nomment) permet de rencontrer les habitants et de discuter de leurs espaces préférés, de provoquer des situations nouvelles (rencontre autour du point chaud) afin de produire et récolter des discours sur leurs usages des espaces publics.
- 2nde étape: Exposition Vers une architecture engagée, avec l'aide de l'association La Halle, ce lieu ouvert à toute la population permet de transformer une démarche architecturale et urbanistique (révision du PLU) en acte social et culturel.
- 3ème étape: Quel est votre espace préféré ? Le collectif EXYZT est allé interroger les habitants chez eux, afin de préciser ce qu'ils mettaient derrière le terme "espace". C'est lors de cette étape, durant laquelle ils interrogeront une vingtaine d'habitants, que se dessinera la seconde partie du projet, celle des réalisations
- 4ème étape: Parcours culturel et urbain. En ouvrant un Office d'Urbanisme Temporaire (OUT), c'est la participation de la population qui est souhaitée, et le choix de l'espace public à investir se précise. Après avoir renoncé – pour des raisons de sécurité – à un premier lieu, le collectif et les associations partenaires se tournent vers un bâtiment en voie de destruction du quartier des Chaux.

## Résultats

Suite à ces 4 étapes, le collectif, les habitants et les associations locales décident d'investir le lieu, prochainement détruit, afin d'y produire une œuvre artistique collective. Cette œuvre, avec l'implication des habitants de toute la commune, avait pour ambition de dé-stigmatiser le quartier des Chauds, quartier populaire.

La deuxième année fut donc l'occasion de réaliser un kiosque à partir de matériaux récupérés du bâtiment qui allait être détruit. Par des résidences répétées, comme la première année, le collectif mit en place une dynamique mêlant les acteurs locaux, les habitants et les élus.

## Points d'intérêts

- Avoir sensibiliser la population aux enjeux de l'urbanisme via différentes formes de pratiques artistiques et participatives
- Une dynamique culturelle est lancée à l'échelle du PNR du Vercors, laisse entrevoir d'autres projets du même type
- Avoir réuni à la fois techniciens des territoires, associatifs, élus, populations autour d'un projet commun

## Enseignements - Perspectives

Un livre sera prochainement édité, avec les différentes étapes, qui permettra d'avoir une vue d'ensemble du projet.

### Contact

PNR du Vercors

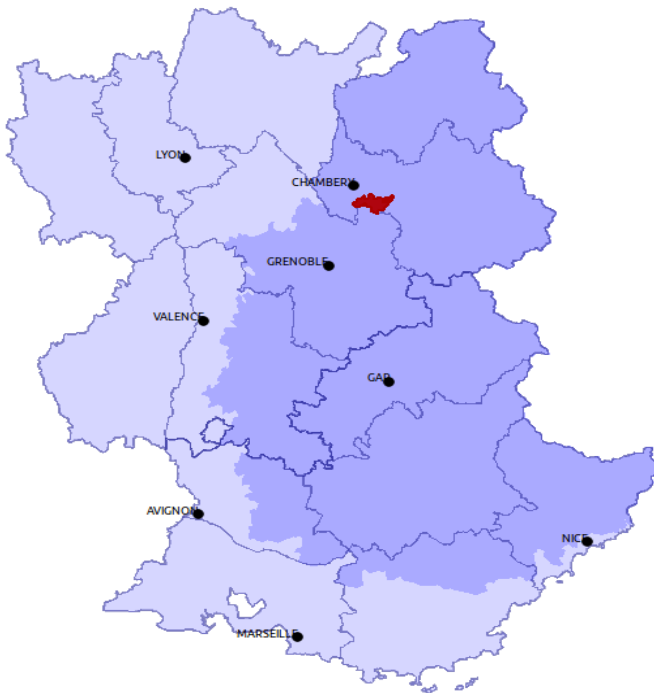
**Armelle Bouquet**

Maison du parc  
255, chemin des Fusillés  
38250 Lans-en-Vercors  
04.76.94.38.14

<http://parc-du-vercors.fr>

[armelle.bouquet@pnr-vercors.fr](mailto:armelle.bouquet@pnr-vercors.fr)

### 3. « Solid'Art Maurienne : l'art, la culture, la solidarité au cœur des projets collectifs »



Source: ADRETS - 2010  
CR Rhône-Alpes - IGN BD CA/IGN - CR PACA - Service Analyse Spatiale

#### Contexte

A l'heure où l'individualisme prévaut dans la majeure partie des territoires, un petit groupe de personnes décide « d'offrir » à la vallée de la Maurienne une œuvre collective constituée de 42 000 pièces, représentant les 42 000 habitants de la vallée.

#### Objectifs visés

L'objectif principal étant de lier l'art et la solidarité dans la vallée de la Maurienne. L'art et la création collective étant de véritables outils de rassemblement, d'insertion et de promotion du territoire.

- projet de création collective
- 42 000 pièces représentant les 42 000 habitants de la vallée
- constituer une œuvre collective

#### Présentation résumée

Dès 1992, le projet liant art et création collective mûrit petit à petit au sein d'un collectif de personnes et d'associations, aboutissant en 1993 à la création de Solid'art Maurienne. Le comité de pilotage du projet est composé de 13 associations de solidarité locales, rejointes par un large réseau de partenaires.

Le projet de Solid'art est ancré tant dans une démarche à visée sociale, qu'à visée artistique nécessitant un rapprochement avec le « monde de l'art » (soutien de César et de Découfflé). Afin de « trouver l'œuvre » à mettre en place, un grand concours international est lancé en 1994, dont le cahier des charges est le suivant :

- réaliser une œuvre en aluminium
- constituée de 42 000 pièces distinctes
- chaque pièce constituant une œuvre en soit

Le jury du concours retient le projet de l'Aura (ou Laura) de Marc Biétry.

Le projet de l'Aura a été retenu, il faut maintenant le mettre en œuvre et pour cela mettre en place un atelier de gravure, ainsi que se former à ce métier. Grâce au soutien de la Fondation Caisse d'Épargne et de la Caisse d'Épargne des Alpes, l'atelier gravure ouvre en 1996, embauchant 11 personnes en insertion. Deux ans après le lancement du projet, une grande fête est organisée afin de présenter l'œuvre en cours de réalisation. Cette fête reçoit un véritable succès, montrant le soutien et l'adhésion de la population et permettant de faire un bénéfice financier intéressant pour la poursuite du projet (prolongation de l'atelier de gravure et réflexion sur l'installation permanente de l'Aura).

#### Mots-Clés

Art – Culture - Solidarité –  
Développement local – Insertion –  
Territoires - Participation

#### Territoire :

France > Savoie > Vallée de la Maurienne

#### Type de bénéficiaires

Tout public

#### Financements

Montant total : 36 400 €

DIRECCTE, Conseil régional Rhône-Alpes, Conseil Général de Savoie, Syndicat du Pays de Maurienne, Fondation Caisse d'Épargne

Dès 1997, Solid'art se lance dans la recherche de financement concernant une étude technique prévoyant l'installation permanente de l'Aura. Celle-ci sera financée en 2001 et coûtera 250 000 francs.

En 2001, l'atelier de gravure développe de nouvelles compétences: D'une part, dans le génie civil (pour l'installation permanente de l'Aura). Ce dernier étant financé dans le cadre des chantiers – écoles, chantiers d'insertion, chantier internationaux de jeunes,... Les travaux d'installation permanente de l'Aura s'échelonneront sur 7 ans à compter de cette période.

D'autre part, depuis 2001 Solid'Art développe une activité artisanale dans le domaine de la gravure sur aluminium appliquée à la signalétique et à la décoration. Aujourd'hui des clients (entreprises, collectivités, particuliers) de toute la France passent des commandes à l'atelier de Solid'Art qui a acquis une vraie compétence dans ce domaine.

A cette même période, Solid'art Maurienne se professionnalise avec l'embauche de personnel à temps plein (directeur, secrétaire et encadrant technique de l'atelier).

## Résultats

Le projet de l'Aura et des autres actions menées par Solid'art Maurienne ont eu pour résultat :

- la professionnalisation de l'association, avec la création de 3 postes
- la professionnalisation d'un public en difficulté
- l'acquisition d'un savoir faire en matière de gravure, fonderie d'art en aluminium, viticulture,...
- la labellisation chantier « école »
- la prise de conscience collective des habitants de la vallée de la Maurienne

## Points d'intérêts

Le projet de l'Aura et des actions menées par Solid'art constituent une expérimentation concernant une nouvelle forme de développement local, plaçant l'art, la culture et la solidarité au centre des projets collectifs et propose aux personnes les plus en difficultés d'en être les acteurs.

## Enseignements - Perspectives

De nombreuses autres actions découlent de la dynamique de territoire engendrée par le projet de l'Aura. En effet Solid'art Maurienne s'est engagée d'une part sur des actions s'appuyant sur une partie du patrimoine de la vallée de la Maurienne disparu :

- projet de ré-intégration de 2 cépages anciens, autochtones de la vallée de la Maurienne (Le Persan et le Blanc de Maurienne) : cette ré-intégration de cépages ayant comme objectif de produire un vin d'excellence et de contribuer à la dynamique locale
- projet de ré-intégration de la culture du safran

Et d'autre part sur des actions propres au territoire :

- Hopérap : la création d'une fresque musicale aux regards croisés

Quelques autres projets sont actuellement en réflexion au sein de Solid'art Maurienne et de ses partenaires, avec comme fil conducteur le développement du territoire et la participation de ses habitants.

### Contact -

Solid'art Maurienne  
Yves Pasquier  
Rue du Parquet  
73 300 Saint Jean de Maurienne  
04 79 83 08 13  
<http://www.solidart.net/>  
[contact@solidart.net](mailto:contact@solidart.net)

## 4. Scènes et Territoires : promotion, médiation et diffusion culturelle en milieu rural lorrain



Source: carte libre  
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Lorraine>

### Contexte

Relativement aux villes, les territoires ruraux souffrent souvent d'une offre culturelle restreinte. La culture est pourtant clairement citée comme un élément-phare d'attractivité par les ménages qui cherchent à s'installer en milieu rural (cf *Guide « Culture et lien social en milieu rural »* pour les références)

Les milieux ruraux de Lorraine n'échappent pas à cette problématique.

### Objectifs visés

Dans une perspective globale de ré-équilibrer l'offre et les dynamiques culturelle en faveur du rural, « *les objectifs de Scènes & Territoires* sont de :

- favoriser l'accès aux œuvres contemporaines et l'approche de la dimension artistique par des publics éloignés des circuits habituels de diffusion et de créations culturelles ;
- lutter contre les inégalités géographiques et sociales ;
- aider les pays, les communes, les associations, les écoles et collèges... à construire leurs propres projets en mettant en œuvre une médiation culturelle et artistique de qualité en lien avec les attentes locales. »

### Présentation résumée

Scènes et Territoires propose trois types d'appui :

**1- Appui à la conception du projet culturel local :** créant le dialogue et sur la base des attentes locales (association, habitants...), le projet artistique émerge peu à peu, associant le maximum d'acteurs locaux et associant la population. Cette dynamique de projet partagé est au cœur des interventions de Scènes et Territoires.

**2- Appui méthodologique au montage de projet :** choix artistiques, choix de spectacles, partenariat, communication, administration, recherche de financements...

**3- Appui technique et logistique :** comment transformer une salle des fêtes de village en salle de concert ? Avec une acoustique correcte et un équipement adapté à un concert par exemple. Accueil des artistes, parc de matériel technique à disposition

**Une aide à l'évaluation** est également possible, sur la base de trois entrées : culturelle, éducation population, développement local.

Le label de « scène conventionnée multi-sites pour le spectacle

#### Mots-Clés

Art – Culture - rural –  
 Développement local – Territoires -  
 Participation

#### Territoire :

France > Lorraine

#### Type de bénéficiaires

- Habitants des territoires ruraux  
 - Porteurs de projets culturels des territoires d'intervention, associatifs et/ou collectivités.

#### Financements

Équipe de 4 salariés  
 Conventions pluriannuelle d'objectifs avec :  
 - Etat (DRAC)  
 - Conseil régional  
 - 3 départements de la région (+ soutien du dernier, mais hors-convention)

Europe (FEADER) sur projets

vivant » autorise Scènes et Territoires à diffuser des œuvres, aider à la création artistique, et monter des actions de sensibilisation artistique auprès des publics.

Enfin, **Scènes et Territoires propose un programme de formation** à l'échelle régionale sur la thématique culturelle : manifestation éco-responsable, sonorisation d'un spectacle, l'action culturelle au service du développement local etc.

L'équipe salariée de Scènes et Territoires est composée de (seulement) 4 personnes : un directeur artistique, une coordinatrice culturelle, une gestionnaire et un régisseur.

## Résultats

A l'origine, L'association Scènes et Territoires a été créée en 1997 par 5 fédérations d'éducation populaire (Foyer Ruraux, MJC, FOL, Familles Rurales, Culture et Liberté). Les partenariats sont aujourd'hui élargis :

- les acteurs locaux pour la conception et la réalisation des actions culturelles : associations culturelles (et non culturelles parfois), communes, intercommunalités, établissements scolaires, artistes professionnels.
- des partenaires institutionnels et financiers : conseils généraux (Meurthe et Moselle, Moselle, Meuse, Vosges), la région Lorraine, l'Etat (SGAR, Ministère de la culture), Caisse d'Epargne et SACEM.

Un programme de formation est accessible à l'année pour les porteurs de projets locaux et de nombreux événements ont pu voir le jour, notamment porté par des dynamiques locales (cf site web pour plus de détails)

## Points d'intérêts

Au delà du soutien à une action culturelle ponctuelle, l'intervention de Scènes et Territoires a pour intérêt principal de mettre en mouvement d'une dynamique culturelle partagée (associations, collectivités, institutions) sur un territoire. Cette dynamique est le meilleur garant d'une pérennisation des actions culturelles sur le territoire.

Scènes et Territoires a donc un rôle majeur d'essai d'une dynamique inter-acteurs en faveur de la culture. **Cette fonction d'animateur culturel territorial itinérant est la grande innovation** portée par Scènes et Territoires. L'itinérance est pertinente au regard des moyens financiers limités des territoires ruraux. L'enjeu principal est bien d'impulser une dynamique de territoire et d'anticiper sa pérennisation une fois l'animateur territorial (Scènes et Territoires) parti.

Pour cela, loin de ne proposer qu'un catalogue de spectacles, Scènes et Territoires a la volonté forte d'autonomiser progressivement les acteurs locaux. Cet accompagnement méthodologique est central dans leur action.

## Difficultés

**La complexité des montages financiers** : Scènes et Territoires intervient également en appui au montage (techniques, financiers...) des projets locaux. Malheureusement, la complexité des dossiers de subvention pour recevoir des subventions devient toujours plus compliquée, et les bénévoles doivent être des experts des dossiers. C'est clairement un frein à l'émergence de projets culturels dans les territoires.

**Connaissance forcément incomplète des acteurs locaux** : structure à vocation régionale, Scènes et Territoires ne peut évidemment pas connaître l'ensemble des acteurs du territoire. C'est une limite car certains peuvent être oubliés dans une démarche qui se veut collective. Mais cela peut être également un atout car Scènes et Territoires est neutre et peut donc amener des questionnements « innocents » sur certains partenariats.

Dans ce fonctionnement, **les Pays ont un rôle primordial pour identifier les bons interlocuteurs.**

Or, les incertitudes qui pèsent sur leur avenir interrogent par ricochet les actions de Scènes et Territoires.

**La qualité du propos artistique** : la motivation initiale des porteurs de projets relève souvent de l'animation culturelle. L'ambition de Scènes et Territoires est de les encourager dans ces démarches, mais en y incluant un propos artistique réfléchi. La crédibilité des projets culturels en milieu rural en dépend.

### Limites

**Des dynamiques locales inégales** : Scènes et Territoires intervient toujours en appui d'acteurs locaux, notamment issus des 5 fédérations d'éducation populaires. Dans un contexte où ces fédérations sont mises à mal (déclivements des financements), leur capacité d'action au niveau local sont au moins inégales, voire difficiles à maintenir par endroits. L'action de Scènes et Territoires permet de démultiplier le dynamisme local, mais ne peut pas pallier à sa faiblesse le cas échéant.

### Perspectives

Devant la pertinence de ce rôle d'animateur territorial itinérant, il serait intéressant le concept à d'autres secteurs du développement territorial : formation/emploi, petite enfance, services à la personne, santé, mobilité, économie etc.

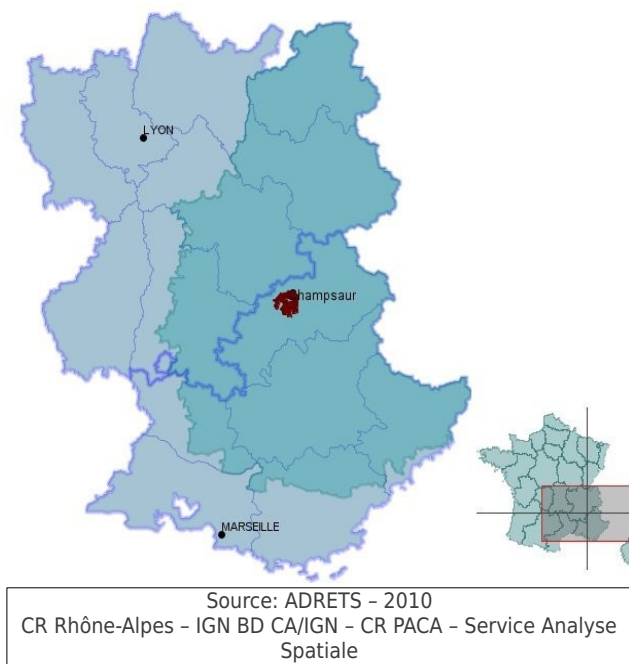
Les compétences reposent davantage sur l'animation et le dialogue que sur une expertise pour chaque thématique.

#### Contact

Association Scènes et Territoires en Lorraine  
Le Grand Sauvoy  
17, route de Metz  
54320 MAXEVILLE  
Tél : 03.83.96.31.37  
[contact@scenes-territoires.fr](mailto:contact@scenes-territoires.fr)

Contacts directs de l'équipe salariée [via ce lien](#).

## 5. Festival de Chaillol : quand la musique se territorialise



### Contexte

Saint Michel de Chaillol (300hab) est située dans les Hautes-Alpes, à 30 kms de Gap (préfecture). Le territoire est celui du Champsaur : rural, de montagne, à vocation touristique marquée.

### Objectifs visés

« Inviter le monde en nos villages » : tel est le leitmotiv des organisateurs du festival de Chaillol.

Plus précisément, le festival vise à concilier des démarches d'excellence artistique (musique de chambre, musique du monde) avec une proximité des habitants.

### Présentation résumée

bénévolement pendant 8 ans, des organisateurs locaux jusqu'aux artistes reconnus qui venaient gratuitement, intéressés par le concept.

*Ce concept est le suivant : amener de la musique de grande qualité au cœur des montagnes.*

Initié en 1997, le festival de Chaillol a fonctionné

**La programmation du festival** se construit sur deux axes : musique de chambre et musique du monde. Les relations et la personnalité du fondateur (actuel directeur artistique) du festival, sont à l'origine de la qualité de la programmation. Cela a notamment permis de faire venir gratuitement des artistes de renom jusque dans un territoire rural de montagne.

**Les lieux** se sont peu à peu élargis : le festival s'est d'abord construit autour de l'église du village de Saint Michel De Chaillol. Puis il s'est aventuré hors-les-murs avec le concept de ballade musicale (concert en plein air, en pleine montagne). Le festival s'est ensuite étendu en itinérance à d'autres lieux patrimoniaux de la vallée du Champsaur, et progressivement sur tout le pays gapençais (79000 hab, incluant le Champsaur).

Se déroulant en juillet-août, le festival s'appuie aussi sur la présence de touristes, et offre une attractivité touristique supplémentaire à la vallée.

### Résultats

**Mix entre bénévolat et emploi** : Après 8 ans de bénévolat, le festival s'est en partie professionnalisé : mise en place de cachet pour les artistes, d'une billetterie et d'embauche d'intermittent et de 2 personnes à temps plein. La mobilisation de bénévoles pour l'organisation, l'encadrement et l'accueil des artistes a su se maintenir.

**Identité et ancrage local** : Accueillir cet événement de haute qualité a apporté une certaine fierté aux habitants de la vallée du

#### Mots-Clés

Festival – musique – patrimoine – rural – montagne – territoire - culture

#### Territoire :

France > Hautes-Alpes > Vallée du Champsaur et pays gapençais

#### Type de bénéficiaire

- Habitant à l'année
- Touristes

#### Financements

400 000€ de budget annuel  
 Billetterie  
 Leader  
 Région  
 Département

Champsaur, d'autant plus que le patrimoine local a été mis en valeur, autant pour les spectateurs que pour la population locale.

**Ouverture sur le monde** : mêlant de la musique de chambre à des artistes étrangers de haut vol (musique du monde), le festival a véritablement amené des échanges culturels forts sur le territoire.

**Élargissement du territoire d'intervention** : parti du village de Chaillol, le festival s'est étendu à toute la vallée du Champsaur, puis au pays gapençais. Un partenariat avec la scène nationale implantée à Gap a également été conclu pour inclure certaines dates du festival dans le programme.

**L'élargissement est également temporel** : si le cœur du festival demeure l'été (juillet-août), plusieurs dates sont désormais étalées tout au long de l'année. On perçoit clairement l'intention de s'adresser aux habitants à l'année.

### Points d'intérêts

**Ancrage patrimonial du festival** : le lieu central du festival est l'église du village de St Michel de Chaillol, qui n'aurait pu être restaurée sans l'activité du festival. Le festival s'est ensuite toujours appuyé sur le patrimoine local de la vallée pour programmer les concerts, et redonner vie à certains lieux.

**L'atout touristique utilisé à bon escient** : la période du festival (été) est propice à attirer des touristes. Le festival a su garder son ancrage local, et ne pas devenir qu'un festival au service de l'attractivité touristique. Cette dernière est une fin autant qu'un moyen pour le développement du festival. Celui-ci s'appuie toujours sur des bénévoles locaux et vise aussi à donner vie à son territoire et à sa population annuelle. L'aspect touristique du festival a été limité également de peur que cela ne pèse sur le propos artistique.

### Difficultés

**Sortir du cloisonnement** : malgré des liens avec la scène nationale et avec le musée départemental, le festival a des difficultés à lier des liens forts avec les structures locales de pratiques amateurs (écoles de musique...). De même, il semble difficile de créer des liens avec des structures à dimension culturelle ou socio-culturelle plus large, qui permettraient de mobiliser un nouveau public (élément identifié comme l'un des facteurs de réussites pour créer du lien social dans les projets culturels)

### Limites

**Personnalité et charisme du fondateur** : comme souvent dans les projets, notamment culturels, le charisme du leader est fondamental. Il constitue un atout fort pour le festival (développement rapide, nouvelles idées...), mais également un frein (craintes d'une personnalité trop forte) et surtout un élément intransférable. L'expérience du festival n'est pas reproductible en tant que telle sur d'autres territoires.

### Perspectives

**La montagne, terre d'innovation** : le festival de Chaillol a permis l'interaction entre un projet artistique réfléchi, des artistes, un territoire de montagne contraint et ses habitants. Cela contribue au changement de regard sur les territoires de montagne : trouver une autre identité que terrain de jeux touristique ou territoire en déprise agricole. La culture est un facteur important pour cette transition de la montagne.

#### Contact

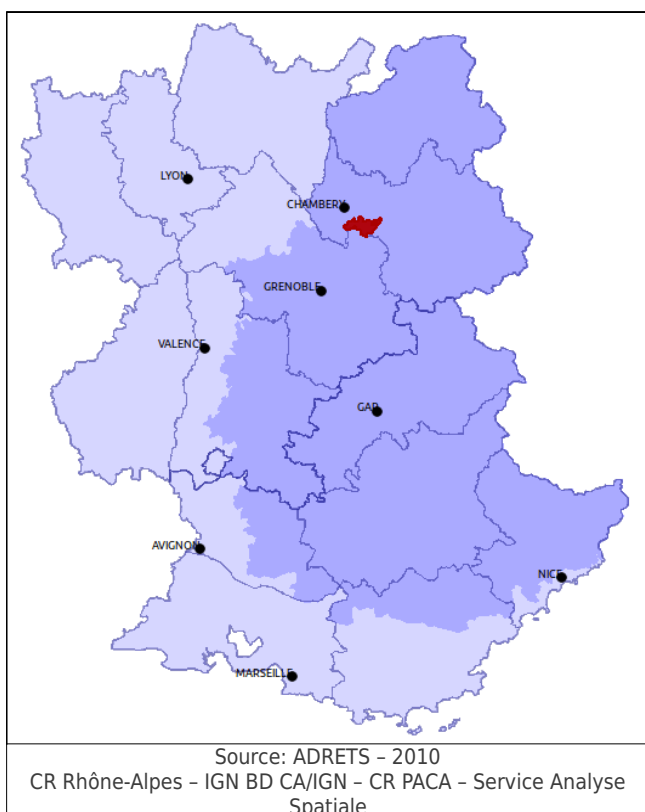
##### Festival de Chaillol

Mickaël DIAN  
Directeur artistique (fondateur)  
[m.dian@wanadoo.fr](mailto:m.dian@wanadoo.fr)  
06 62 42 42 56  
web : <http://festivaldechaillol.com/>

Ou Marc LOURDAUX (président)  
[marc.lourdaux@regardscroises.fr](mailto:marc.lourdaux@regardscroises.fr)



## 6. L'Art frais de la campagne – « Petite contribution à la décentralisation théâtrale ».



### Contexte

Le projet « L'Art frais de la campagne » vise à instaurer une **présence artistique** là où l'offre culturelle est irrégulière ou limitée.

Depuis sa création en 2007 la compagnie Autochtone souhaite en effet partager la culture avec le plus grand nombre en réinventant un théâtre populaire. Ce « fil directeur » découle notamment du parcours de son directeur artistique, Loïc Puissant. Ses expériences au Théâtre national populaire (TNP) – Villeurbanne, sa collaboration avec Jean-Pierre Siméon et l'équipe des relations avec le public l'ont amené à réfléchir aux enjeux de la décentralisation culturelle, et à se questionner sur des modalités pertinentes pour que la compagnie puisse apporter une « petite contribution à la décentralisation théâtrale ».

### Objectifs visés

Ce projet défend une présence artistique régulière au sein du territoire. En proposant des actions dédiées à la poésie et au théâtre en dehors des institutions, le souhait est de **faire tomber les préjugés** qui entourent trop souvent ces disciplines.

*"Lorsque nous mettons en place nos interventions, nous avons le désir de les rendre accessibles dans tous les sens du terme : en les amenant au plus près des habitants avec des dispositifs légers et innovants, et en allant à l'encontre des représentations que l'on peut avoir du théâtre ou de la poésie, tout en gardant l'exigence culturelle qui est la nôtre."*

### Présentation résumée

Ce projet se déroule en deux temps proposant des **rendez-vous singuliers et adaptés à tous**.

- Le premier rendez-vous, « L'automne poétique » est un déploiement de la poésie sous différentes facettes dans toutes les communes du territoire. Pendant quinze jours, avec différentes actions, des propositions poétiques investissent les rues, les commerces et cafés, les écoles, le marché, les points-lectures et bibliothèques et la maison de retraite. Certaines interventions, impromptues, se sont organisées dans la seule confiance des responsables des lieux où elles se sont déroulées.
- Le rendez-vous proposé au printemps, « Le Théâtre en campagne » est une soirée-théâtre. Une pièce est présentée sur la place des communes. Autour de la représentation, des actions

de sensibilisation sont proposées.

*A chaque fois, un verre est proposé à l'issue des représentations pour créer un échange entre les comédiens et le public.*

## Résultats

Cette première saison de « L'Art frais de la campagne » a créé les bases d'une démarche apparemment pertinente pour les habitants des communes du canton de Montmélian. Lors de nos deux manifestations dont tous les rendez-vous ont été proposés en entrée-libre, nous avons vu s'assembler sur les places des quinze communes un public populaire, s'appropriant nos propositions artistiques avec un plaisir partagé. Nous avons comptabilisé une fréquentation assez importante, et les spectateurs nous ont fait part de très beaux retours.

Quelques chiffres :

- « L'Automne poétique » : plus de 1000 poèmes lus à plus de 2200 personnes (écoles, rue, commerces, cabane, résidence Albert Camus, hôpital Saint-Antoine), et 640 spectateurs de « Aïe ! Un poète ».
- « Le Théâtre en campagne » : 180 personnes aux actions de sensibilisation ; 674 spectateurs pour les représentations de la pièce « Les Cavaliers », d'après Aristophane.

## Points d'intérêts

Ce projet défend une présence artistique au sein du territoire assurée par une équipe professionnelle issue de L'ENSATT et du spectacle du conservatoire à rayonnement régional des Pays de Savoie, œuvrant ainsi en faveur d'une **insertion professionnelle** pertinente. Grâce à cette présence forte et que nous imaginons durable nous souhaitons que des liens se créent entre les comédiens et les habitants du canton.

Le projet est également conçu pour s'adresser à un public intergénérationnel, avec des propositions spécifiquement créées pour certains (écoles primaires et maternelles, maison de retraite), et d'autres pensées pour être partagées ensemble.

## Enseignements - Perspectives

Lors de cette première édition, nous avons pu tester nos actions. Nous avons pu nous rendre compte du rôle « fédérateur » de nos interventions multiples, ancrées dans le territoire, créées en lien avec les partenaires, accessibles à tous, adaptées à des publics spécifiques, et il nous semble opportun de les proposer à une échelle plus large.

Nous nous sommes également rendu compte de l'importance d'avoir un contact privilégié avec l'intercommunalité pour mener à bien le projet (organisation).

### Contact

Compagnie Autochtone

Anaïs Lukacs

06 03 03 05 27

[cie.autochtone@yahoo.fr](mailto:cie.autochtone@yahoo.fr)

## 7. La Taknaw Parade, un événementiel collectif par et pour les habitants (IPAMAC)

L'histoire a démarré en mars 2006 quand nous avons proposé aux habitants du Pays de Redon et Vilaine de nous rejoindre afin de réfléchir à la mise en place d'une action culturelle collective de Pays, dans la perspective de création d'une manifestation.

La consultation sur le Territoire a réuni plus de 150 personnes sur les trois départements. A l'issue de ces rencontres, trois axes se sont dégagés :

- **Valoriser notre Pays et le rendre attractif ;**
- **Créer du lien social et de l'échange entre les habitants ;**
- **Organiser un événement sur le pays en lien avec les artistes locaux et la population ;**



### Présentation résumée

Initier une démarche visant une implication des habitants du Pays pour développer la créativité et la coopération afin d'aboutir à la mise en place d'une parade de Pays, faite par les gens du Pays, accompagnée et coordonnée par des animateurs et des artistes. Une parade qui devra procurer du plaisir, de l'émotion et une mise en valeur de notre territoire.

Une opération préparée sur un an et demi sur les communes ou cantons, au sein de structures ou de quartiers, avant de réunir tous les morceaux du puzzle à Redon.

La Taknaw Parade est une grande parade de Pays, intergénérationnelle, rapprochant amateurs et professionnels, quartiers et communes. Elle porte le nom du célèbre taon, le « taknaw » en gallo, ce petit insecte qui vous fait danser quand il vous pique.

Par sa dimension sociale et artistique, cet événement participatif et festif est avant tout une belle aventure humaine qui contribue à créer du lien social entre les habitants et les artistes tout en renforçant l'attractivité du territoire.

### Résultats

#### Sur le plan humain

**La Taknaw Parade regroupe des habitants de l'ensemble du territoire autour d'une véritable action de pays** : par le lien créé entre eux, plus de 500 habitants se mobilisent pour cette création collective, un mélange de générations, de personnes issues de nombreuses communes des trois départements, d'acteurs de tous horizons sociaux et professionnels. Elle permet **l'expression de tous**, toute l'année. La diversité des propositions **permet à chacun de trouver sa place**.

#### Sur le plan de l'échange de savoir-faire et de la formation

**Des ateliers et des stages sont programmés sur différentes pratiques artistiques** (maquillage, théâtre, danse, marionnette, musique, vannerie, échasse), ainsi que **des événements autour du thème** créant une véritable effervescence entre plusieurs structures partenaires : le Groupement Culturel Breton, l'école de musique, le Bagad de Redon, le réseau des vanniers, la Mapar, le CLAC d'Allaire, le CIAS du Canton d'Allaire, la Fédé, le chantier d'insertion Lever le Rideau, les institut liés au handicap ...

#### Sur le plan de la communication

Toute la communication faite autour de cet événement véhicule **une image dynamique et attractive de notre territoire** par les nombreux supports écrits et audiovisuels diffusés autour des quatre pôles urbains qui entourent notre Pays et par l'ensemble des médias mobilisés, du local au

national : télé, radio, presse, Internet, réseau culturel et magazines spécialisés.

**Mais c'est aussi de la notoriété du territoire sur le long terme.** La Taknaw Parade, par son concept, est unique en son genre, elle n'a pas d'équivalent en France. Il faut du temps pour que les actions prennent de l'ampleur et jouent pleinement leur rôle. Souvenons-nous de la Rando Ouest-France : au départ, on comptait environ 700 participants pour en atteindre, au fil des ans, plus de 10 000. Il a fallu 18 ans au projet « L'art dans la chapelle » pour atteindre 100 000 visiteurs et beaucoup de difficultés au début pour convaincre. Aujourd'hui, plus personne ne remet en cause ce projet qui est d'ailleurs cité en exemple dans la France entière. Et grâce au réseau européen qu'elle tisse, la parade peut prendre une ampleur intra-régionale sur le plan national et international.

### **Sur le plan environnemental**

La Taknaw Parade fait appel à des supports de communication en papier recyclé et à encre végétale, à une restauration issue de l'agriculture biologique et de proximité, à l'utilisation de vaisselles et gobelets compostables, lavables ou recyclables, et à la Récupérette, qui utilise le principe de recyclage de matériaux dans la création artistique.

### **Sur le plan économique**

La Taknaw Parade **favorise l'insertion et l'emploi** en associant les acteurs sociaux tels que le chantier d'insertion « Lever le Rideau »..., en intégrant tous les publics participant ainsi à la réaffiliation sociale des personnes (demandeurs d'emploi, public en insertion, publics handicapés...). **Elle crée de l'emploi en salariant les artistes locaux, l'équipe technique, la coordination et en générant des recettes** : cet événement permet à sept personnes de conserver leur statut d'intermittent du spectacle, à deux autres d'être salariées sur l'organisation de l'événement, la communication, l'accompagnement des groupes et la Récupérette. **Elle apporte également de la valeur ajoutée au commerce local** par le nombre de personnes présentes sur le site. De plus le budget de la parade est réinjecté dans l'économie locale à travers les salaires, l'imprimerie, consommables.

Ce sont aussi des impacts dits d'effets induits sur la qualification des personnes qui y travaillent, la venue sur le territoire des réseaux européens et régionaux qui vont se loger et se nourrir sur place.

Enfin, n'oublions pas le bien-être que ce type d'action apporte à ceux qui y participent et au public qui vient voir la parade, et nous en avons grandement besoin en ce moment.

### ***Pour en savoir plus :***

**Personne à contacter: Alban Cogrel**

Téléphone : 02 99 71 56 07

E-mail : [alban.cogrel@articulteurs.org](mailto:alban.cogrel@articulteurs.org)

Site internet : <http://www.taknawparade.org/pages/parade2011.html>

## VII – Documents-ressources « culture et territoires ruraux »

### Catégorie « Culture, développement du territoire, développement rural

#### **Synthèse des journées « Cultures et territoires » organisées par Cap 3B à Bourg-en-Bresse, 2011**

En 3 pages, cette synthèse se construit sur 3 idées-forces : S'engager en faveur de la culture suppose la nécessaire collaboration entre acteurs quel que soit leur horizon ; la nécessité des financements croisés, la mobilité même des populations (artistes et habitants) suscite de nouvelles formes de coopérations entre territoires ; enfin la rencontre entre culture et territoire suppose que l'on pense les lieux. => [Lien direct](#)

#### **La contribution du patrimoine culturel au développement des territoires – Note d'Entreprises territoires et développement, 2004. 26 p.**

Élément d'identité mais également atout de développement, la question du patrimoine culturel est très présente dans les projets de territoire. Comment est-elle prise en compte ?, Quelle valeur et quelle place les territoires lui confèrent-elle ? Autant d'interrogations auxquelles la note d'ETD, réalisée à partir de l'analyse de 44 projets de territoire, essaye d'apporter quelques éléments de réponse. =>[Lien direct](#)

#### **« Expliciter la notion de culture territoriale : vers un essai de caractérisation des formes de développement territorial » - Pierre-Antoine LANDEL, Nicolas CANOVA (Institut de Géographie Alpine de Grenoble)**

Article très intéressant étudiant les liens entre culture et territoire, notamment à travers une notion de sphère englobée (les pratiques et éléments culturels propres au territoire et à ses habitants) et de sphère englobante (toutes les normes et principes qui construisent le territoire, notamment celles imposées par l'extérieur). Article à demander à Pierre-Antoine Landel : [pierre-antoine.landel@ujf-grenoble.fr](mailto:pierre-antoine.landel@ujf-grenoble.fr)

#### **La culture dans les parcs naturels régionaux : abandon ou renouveau ? Les pratiques culturelles des parcs naturels régionaux - IPAMAC, 2010**

=> [Lien direct](#)

#### **L'action culturelle diffuse, instrument de développement des territoires – Rapport parlementaire de l'assemblée Nationale, 2006.**

Ce rapport revient en détail sur l'impact de la qualité de la vie culturelle d'un territoire. Dans une première partie, ils établissent très clairement que la qualité de la vie culturelle d'un territoire agit

comme facteur de lien social, crée de nouveaux référents (une sociabilité artistique, un nouveau regard sur son cadre de vie), et qu'elle est facteur d'attractivité ; voire de développement en terme d'économie et d'emploi. la Délégation met l'accent sur les secteurs où se sont exprimées des difficultés, le spectacle vivant, l'enseignement de la danse et de la musique...

La deuxième partie traite plus particulièrement du tourisme culturel et en particulier patrimonial. Par ailleurs, la question de la définition d'une politique de festivals se pose aux collectivités qui sont de plus en plus sollicitées face à leur multiplication. Enfin, la question des métiers d'art est traitée, pour reconnaître leur intérêt pour le territoire et pour améliorer le soutien à ces métiers spécifiques.

=> [Lien direct et sommaire](#)

## **Centre ressources - Plate-forme de ressources IPAMAC sur le site du réseau culture 21**

Ce blog recense de riches ressources sur le thème « culture et développement des territoires ruraux », notamment en montrant par des analyses ET des projets que la culture doit être vue comme une ressource pour le territoire. <http://reseauculture21.fr/plateformeipamac/>

## **Atelier "Cultures et Territoires" du RIA Sud-Est**

Productions écrites librement accessibles :

- ➔ Vade-mecum du projet culturel de territoire. Il est construit en 3 parties : 1) les enjeux que représente la culture pour les territoires ruraux ; 2) éléments de méthode pour élaborer un projet culturel de territoire ; 3) décryptage de l'environnement institutionnel, juridique et professionnel. => [Lien direct](#)
- ➔ Les actes du séminaire « Culture et territoires » évoqué ci-dessus . Il s'agissait de s'interroger autour de deux questions centrales : 1) le rôle et la place de la culture dans le projet de territoire ; 2) comment structurer et pérenniser une politique culturelle de territoire rural ?  
=> [Lien direct](#)

## **Art, culture et territoires ruraux, expériences et points de vue - MICHEL DUVIGNEAU, Educagri éditions, 2002**

=> [Lien direct](#)

## **Article « La culture à la campagne » -Revue POUR n°208, janvier 2011**

Ce numéro de la revue POUR traite du thème « Services en milieu rural : nouvelles attentes, nouvelles réponses », que l'article suscité aborde sous l'angle de la culture. => [Lien direct](#)

## **Catégorie « Politiques publiques culturelles »**

### **« Les politiques culturelles en milieu rural : méthodologies et bonnes pratiques » -Édition Territorial, 2007**

Un bon ouvrage pratique, alternant entre aide méthodologiques et études cas concrets => [Lien vers le sommaire détaillé](#)

## **Intercommunalités, le temps de la culture - éditions de l'OPC, 2008**

L'étude présentée dans cet ouvrage révèle que 8 EPCI sur 10 interviennent d'une façon ou d'une autre dans ce secteur. Ce chiffre recouvre néanmoins une très grande disparité de situations. Qu'est-ce donc que l'intercommunalité culturelle ? Quels sont les actions mises en œuvre, les personnels mobilisés, les budgets engagés ? Peut-on véritablement parler de politiques culturelles intercommunales ? Quels rôles jouent les élus et les professionnels du secteur culturel ? Comment ces interventions s'articulent-elles avec celles des autres collectivités ?

=> [Lien direct](#)

## **guide des politiques culturelles des petites villes – Edition Dexia, 2006**

Les politiques culturelles des petites villes : entre standardisation, différenciation et expérimentation

=> [Lien vers une synthèse](#)

## **Article « Quelles politiques culturelles à l'horizon 2030 ? » - Mairie Conseils, Localtis, mai 2011**

=> [Lien vers l'article](#)

## **Sélection d'ouvrage sur les politiques culturelles du site Passeurs de Culture**

=> [Lien direct](#)

## **Financement de l'action culturelle des villes moyennes - Passeurs de Culture**

=> [Lien direct](#)

## **« Politiques et pratiques de la culture » - 2010, La documentation française :**

=> [Lien direct](#)

## **La politique culturelle en France - 2009, La documentation française :**

=> [Lien direct](#)

## ***Quelle place pour l'art dans la construction de notre civilisation ? -Pour une république culturelle décentralisée, l'engagement solidaire des collectivités territoriales-***

Cet ouvrage est un recueil de vingt-six entretiens de personnalités, chacun exposant son point de vue. artistes, professionnels, élus, et publics présente leur vision de l'art dans notre civilisation.

=> [Lien direct](#)

## **Catégorie « ESS et coopération entre associations culturelles »**

### **Associations culturelles : coopérer et mutualiser. Expériences et repères – 2008.**

Édité par le conseil de la Gironde, ce guide très pratique présente à la fois un outillage méthodologique (tableau, grille de questionnement) et des fiches très concrètes, pas à pas, pour pour initier et animer une démarche de coopération ou de mutualisation entre associations culturelles : coopérer et mutualiser pourquoi ? pour quoi ? Avec qui ? avec quels risques ? Quelles conditions de réussite ?... La dernière partie détaille des expériences concrètes de mutualisation dans le secteur culturel. => [Lien direct](#)

### **Les pratiques de mutualisation et de coopération dans le secteur culturel : Pourquoi ? Quoi ? Avec qui ? Comment ? - CRESS PACA et Tête de l'Art, 2010**

=> [Lien direct](#)

### **Repères sur différentes formes de mutualisation - OPALE**

Cette page sur le site d'Opale (CNAR Culture) met à disposition des notes sur la mutualisation : groupement d'employeurs, mutualisation de compétences et de moyens, la mise à disposition de personnel...=> [Lien vers la page](#)

### **Les associations culturelles employeurs en France - enquête nationale de 2008 – OPALE (CNAR Culture)**

« Avec 91800 emplois en équivalent temps plein et près de 5 milliards d'euros de budget, les associations culturelles ont un poids social et économique certain ». => [Lien direct](#)

### **Économie Sociale et Solidaires : « Pour une autre économie de l'art et de la culture » - 2008, Edition Erès :**

=> [Lien direct](#)

### **AMACCA (Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique), le dossier de présentation**

=> [Lien direct](#)



## VIII - Organismes ressources et liens pratiques

### **Organigramme institutionnel en région PACA : État, région et départements/Agences culturelles départementales - ARCADE**

<http://www.arcade-paca.com/vie-professionnelle/actualites-et-dossiers/politique-culturelle/organigramme/>

### **Les financements publics de la culture en région Paca – ARCADE, 2008 et 2003**

L'édition de 2008 est consacré au rôle croissant des intercommunalités dans les financements culturels en région PACA

L'édition 2003 est une enquête complète sur les financements publics de la culture en PACA.

=> [Lien direct](#)

### **Agences culturelles régionales**

**En PACA** : le site de l'ARCADE (<http://www.arcade-paca.com>) regroupe de très nombreuses informations sur la culture : politique culturelle, réglementation, dispositifs d'accompagnement et de financements, offre de formations professionnelles, documents et rapports....

**En Rhône-Alpes** : la NACRe (<http://www.la-nacre.org/>) organise son activité autour de deux grandes missions : l'accompagnement des politiques publiques d'une part ; l'appui à la structuration du spectacle vivant professionnel d'autre part.

La NACRe intervient donc auprès des acteurs de terrain via des groupes de travail thématique, des rencontres-débats, des formations et de la mise à disposition de documentation. A noter que la NACRe propose un service de traitement de la paie.

### **Les actions culturelles des conseils généraux**

Drôme : <http://culture.ladrome.fr/>

Isère : <http://www.isere.fr/52-creation-et-pratiques-artistiques.htm#par6926>

Savoie : <http://www.cg73.fr/2794-culture-et-arts-vivants.htm>

Haute-savoie : <http://www.culture74.fr/>

**Pour les actions des conseils généraux en région PACA**, vous pouvez vous reporter au lien mentionné ci-dessus.

Pour l'organigramme institutionnel en région PACA, [voyez ce lien](#)

### **L'observatoire des politiques culturelles**

L'OPC a pour missions d'accompagner la décentralisation, la déconcentration des politiques culturelles, la réflexion sur le développement et l'aménagement culturel du territoire, les dynamiques culturelles et artistiques à travers des missions de formation, d'études, de conseil et

d'information.

Il travaille à la charnière des services de l'État, des collectivités territoriales, des professionnels de l'art et de la culture, du monde universitaire et de la recherche.

Ces missions se traduisent en 4 axes de travail opérationnels que l'OPC organise et met en œuvre :

- Des études et des recherches-actions
- Des formations
- Une activité de conseil, d'expertise, d'accompagnement, d'information,
- Des publications sous la forme d'ouvrages, d'études et une revue semestrielle

Site web : <http://www.observatoire-culture.net/>

## **RELIER**

Au sein de RELIER s'est formé un groupe de travail « culture » : Ce groupe de travail favorise les échanges entre artistes, publics, élus, programmeurs afin de chercher ensemble des pistes pour aider à développer les mouvements culturels de toutes sortes dans l'espace rural. <http://www.reseau-relier.org/Culture-Programme>

## **Centres de ressources et fédérations nationales**

**Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants**, avec ses FNATV régionales : <http://www.fntav.com>

### **Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants en Rhône-Alpes.**

Elle facilite à la fois la visibilité de compagnies/spectacles (avec certains critères : en les soutenant et les faisant entrer dans le réseau régional (puis inter-régionale ensuite), et facilite la programmation des petites salles et petits programmeurs => soutien à la création et à la diffusion, dans une logique de valorisation régionale : <http://www.maillon.asso.fr/maillon.htm>

### **FNATV en PACA**

Soutien à la création (programmation lors du festival), aide à la diffusion entre lieux adhérents, et travail en réseau des adhérents pour une culture vivante, solidaires => <http://cercledemidi.org/>

**Le Préau, centre de ressources national sur les spectacles vivants en milieu rural.** [Lien direct](#)

**Plate-forme nationale Cafés culture** : <http://bar-bars.com>

**Passeurs de culture, plateforme de ressources des acteurs de l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles** : <http://www.passeursdeculture.fr>

### **UFISC : Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles**

Elle représente plus de 2000 structures développant des projets artistiques et culturels qui conjuguent une pluralité d'activités : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle sur un territoire en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission d'un savoir-faire et soutien au développement de la pratique amateur. => <http://www.ufisc.org>

**Centre de ressources « Culture et Développement durable »** : <http://reseauculture21.fr/>

## XI - Liste des participants à la journée « culture et territoires ruraux »

Liste des inscrits à Forcalquier				
Nom	Prénom	Organisme	E-mail	Telephone
ARIOLI	Philippe	Attitudes Solidaires	<a href="mailto:attitudes.solidaires@orange.fr">attitudes.solidaires@orange.fr</a>	04.92.74.66.40
ATHANE	François	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	<a href="mailto:fathane@regionpaca.fr">fathane@regionpaca.fr</a>	04.91.57.50.57
BERNARD	Céline	Anecdoc	<a href="mailto:cb@anecdoc.com">cb@anecdoc.com</a>	06.77.17.47.10
BONDON	Laurence	Art et Culture		
FIORANI	Damien	Le portail des savoirs	<a href="mailto:eic.pertuis@adrep.fr">eic.pertuis@adrep.fr</a>	04.90.79.03.31
GEFFROY	Norbert	Pays du Grand Briançonnais	<a href="mailto:n.geffroy@paysgrandbrianconnais.fr">n.geffroy@paysgrandbrianconnais.fr</a>	04.92.23.01.20
HUBERT	Nicolas	ACSSQ	<a href="mailto:nicolas.acssq@queyras.org">nicolas.acssq@queyras.org</a>	04.92.46.69.01
JARRIN	Patrick	Consultant	<a href="mailto:jarrin.patrick@free.fr">jarrin.patrick@free.fr</a>	
LAFUMAS	Anne	Art et Culture	<a href="mailto:artetculture@orange.fr">artetculture@orange.fr</a>	04.92.83.97.78
LASNIER	David	ACSSQ	<a href="mailto:david.acssq@queyras.org">david.acssq@queyras.org</a>	04.92.46.69.01
LEFEVRE	Jérôme	Le LAP	<a href="mailto:info@lelap.fr">info@lelap.fr</a>	06.66.66.24.25
LOURDAUX	Marc	Festival de Chaillol	<a href="mailto:marc.lourdaux@orange.fr">marc.lourdaux@orange.fr</a>	
MAHE	Yannick	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	<a href="mailto:ymahe@regionpaca.fr">ymahe@regionpaca.fr</a>	04.91.57.50.57
MANUEL	Karine	Pays Sisteronais Buëch	<a href="mailto:kmanuel@pays-sisteronais-buech.fr">kmanuel@pays-sisteronais-buech.fr</a>	
PETITJEAN	Valérie	Association Le Souffle des arts	<a href="mailto:lesouffledesarts@orange.fr">lesouffledesarts@orange.fr</a>	06.50.18.51.55
PETITJEAN	Valérie	Diapason	<a href="mailto:vpetitjean@diapason04.org">vpetitjean@diapason04.org</a>	06.98.29.69.35
RAVEL	Isabelle	CC du Briançonnais	<a href="mailto:l.ravel@ccbrianconnais.fr">l.ravel@ccbrianconnais.fr</a>	04.92.21.35.97
RAVOIRE	Marie	SCOP Petite planet	<a href="mailto:marie.ravoire@petiteplanet.net">marie.ravoire@petiteplanet.net</a>	04.92.76.41.14
REGENT	Marion	Communauté de Communes du Champsaur	<a href="mailto:f.ferraro@ccduchampsaur.fr">f.ferraro@ccduchampsaur.fr</a>	04.92.50.78.87
RETIERE	Franck-Eric	Théâtre du Briançonnais	<a href="mailto:direction@theatre-du-brianconnais.eu">direction@theatre-du-brianconnais.eu</a>	04.92.25.52.47
ROUSSELLE	Audrey	Pays Gapençais	<a href="mailto:developpement@pays-gapençais.com">developpement@pays-gapençais.com</a>	04.92.52.03.32
ROUSTANG	Benoît	Adjoint commune de St Michel de Chaillol	<a href="mailto:roustang.benoit@wanadoo.fr">roustang.benoit@wanadoo.fr</a>	06.13.46.06.40
SAINT AMAN	Julien	Pays Gapençais	<a href="mailto:direction@pays-gapençais.com">direction@pays-gapençais.com</a>	04.92.52.03.32
SAUVIGNET	Latifa	La Ferme "Patager"	<a href="mailto:toleila@yahoo.fr">toleila@yahoo.fr</a>	06.72.42.06.70
SILLITTO	Cedric	Pays S.U.D	<a href="mailto:c.sillitto@pays-sud.fr">c.sillitto@pays-sud.fr</a>	04.92.81.02.90
VALENTI-RECOTILLET	Paola	Conseil Dvpt Pays de Haute Provence	<a href="mailto:paola.valenti@aliceadsl.fr">paola.valenti@aliceadsl.fr</a>	06.19.69.02.21
WEIRICH	Catherine	Conseil Dvpt Pays de Haute Provence	<a href="mailto:lionel.moutier@paysdehauteprovence.com">lionel.moutier@paysdehauteprovence.com</a>	04.92.75.23.96
ZORZAN	Audrey	PNR du Verdon	<a href="mailto:azorzan@parcduverdon.fr">azorzan@parcduverdon.fr</a>	04.92.74.68.00

<b>Liste des inscrits à Saint Jean en Royans</b>				
<b>ALA</b>	Sylvia	PNR du Massif des Bauges	<a href="mailto:s.ala@parcdesbauges.com">s.ala@parcdesbauges.com</a>	04.79.54.97.71
<b>BARDET</b>	Ninon	Collectif Ville Campagne	<a href="mailto:ninon@installation-campagne.fr">ninon@installation-campagne.fr</a>	
<b>BOUQUET</b>	Armelle	PNR Vercors	<a href="mailto:armelle.bouquet@pnr-vercors.fr">armelle.bouquet@pnr-vercors.fr</a>	06.86.85.13.21
<b>BOURQUIN</b>	Régis	Association Le Groupe la Source	<a href="mailto:rbourquin3@yahoo.fr">rbourquin3@yahoo.fr</a>	06.24.85.05.79
<b>BRESSON</b>	Céline	Pays du Sud Grésivaudan	<a href="mailto:cbresson@sud-gresivaudan.org">cbresson@sud-gresivaudan.org</a>	07.76.38.67.20
<b>BRUNSVICK</b>	François	Association de coordination culturelle du Royans	<a href="mailto:fb.accr@gmail.com">fb.accr@gmail.com</a>	
<b>CAYET</b>	Gwenaëlle	Association Festival Textes en l'Air	<a href="mailto:gwenaelle.cayet@yahoo.fr">gwenaelle.cayet@yahoo.fr</a>	
<b>CHAUVEL</b>	Guillaume	Association ARBRE	<a href="mailto:gchauvel.pro@gmail.com">gchauvel.pro@gmail.com</a>	06.60.62.17.55
<b>COSTARELLA</b>	René	1er-Président Communauté de Communes du Royans	<a href="mailto:renecostarella@wanadoo.fr">renecostarella@wanadoo.fr</a>	
<b>DA COSTA</b>	Fabian	Le chant de l'altiplano	<a href="mailto:fabian.da.costa@wanadoo.fr">fabian.da.costa@wanadoo.fr</a>	04.75.47.55.30
<b>DAUTY</b>	Sylvia	Association l'Art de riens	<a href="mailto:sylvia.dauty@orange.fr">sylvia.dauty@orange.fr</a>	04.75.47.53.82
<b>DESPLANQUE</b>	Anne	w	<a href="mailto:annedesplanque@yahoo.fr">annedesplanque@yahoo.fr</a>	04.75.45.96.55
<b>FAYE</b>	Denis	Adjoint Saint Jean en Royans	<a href="mailto:denis-faye@orange.fr">denis-faye@orange.fr</a>	
<b>FLAMENT</b>	Catherine	CLD Royans Vercors et Un Comptoir d'Edition	<a href="mailto:uncomptoir.edition@gmail.com">uncomptoir.edition@gmail.com</a>	04.75.48.51.82
<b>FOUCHE</b>	Samy	GR38	<a href="mailto:gr38.org@gmail.com">gr38.org@gmail.com</a>	06.72.29.17.15
<b>FRICAUD</b>	Claude	RELIER	<a href="mailto:c-fricaud@reseau-relier.org">c-fricaud@reseau-relier.org</a>	05.65.49.58.67
<b>GUILLAUME</b>	Jean-François	Les Cinéphiles du Royans	<a href="mailto:touareg@orange.fr">touareg@orange.fr</a>	06.76.54.76.97
<b>LAVAGNE</b>	Franck	Les Tracols	<a href="mailto:francklavagne@orange.fr">francklavagne@orange.fr</a>	06.30.06.51.63
<b>LESIEUR</b>	Matthieu	Communauté de Communes le Pays du Royans	<a href="mailto:matthieu.lesieur@paysduroyans.com">matthieu.lesieur@paysduroyans.com</a>	04.75.47.79.42
<b>MARTINEZ</b>	Sophie	Communauté de Communes de Mens	<a href="mailto:museedutrieves@wanadoo.fr">museedutrieves@wanadoo.fr</a>	04.76.34.87.04
<b>PAYE</b>	Eric	Compagnie Le Filet d'Air	<a href="mailto:ericpaye@gmail.com">ericpaye@gmail.com</a>	
<b>PAYSANT</b>	Emmanuel	Conseil Général de l'Ardèche, projet SDDEA	<a href="mailto:epaysant@ardeche.fr">epaysant@ardeche.fr</a>	04.75.66.97.73
<b>PELLOUX</b>	Delphine	Trièves		
<b>QUENENEUR</b>	Aïcha	Communauté de Communes le Pays du Royans	<a href="mailto:aicha.quemeneur@paysduroyans.com">aicha.quemeneur@paysduroyans.com</a>	04.75.47.79.42
<b>REVERBEL</b>	Jeannot	MJC RA	<a href="mailto:rebelvert@no-log.org">rebelvert@no-log.org</a>	
<b>RO TSAERT</b>	Maxime	Batatopie		
<b>STEINER</b>	Julia	IPAMAC	<a href="mailto:julia.steiner@parc-massif-central.com">julia.steiner@parc-massif-central.com</a>	
<b>TEZIER</b>	Evelyne	Adjointe Saint Jean en Royans	<a href="mailto:evelyne.tezier@wanadoo.fr">evelyne.tezier@wanadoo.fr</a>	

### **Pourquoi cette rencontre « culture et territoires ruraux » ?**

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une mission d'appui au développement des services dans les territoires alpins menée par l'ADRETS, avec le soutien de l'État (DATAR Massif Alpin) et des Conseils Régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

Sur différents secteurs de services au public (petite enfance, mobilité, emploi, santé, logement...), l'ADRETS organise ces journées afin de confronter des approches expertes (spécialistes de ces secteurs) à des approches territoriales (comment les territoires de projets peuvent agir sur ces thématiques au niveau local ?).

**Les objectifs de cette rencontre étaient :**

- faire un état des lieux des politiques culturelles dans les territoires ruraux
- faire émerger les problématiques principales de la culture à l'échelle du massif alpin
- présenter et échanger sur des expériences répondant à ces problématiques
- identifier des pistes de travail d'avenir

## X - Les autres guides édités par l'ADRETS

### Par thèmes

- 9 vade-mecum « Accueil de population et services »
  - Vade-mecum 1 "Que peut faire un territoire pour améliorer l'accès aux services pour les habitants ?"
  - Vade-mecum 2 "Faire un diagnostic territorial des services"
  - Vade-mecum 3 "Faire un schéma de développement à moyen terme"
  - Vade-mecum 4 "Valoriser l'existant par une information performante"
  - Vade-mecum "Optimiser l'existant par une meilleure coordination des acteurs"
  - Vade-mecum 6 "Être plus efficient par la mutualisation"
  - Vade-mecum 7 "Innover grâce à un partenariat public-privé adapté à l'économie sociale et solidaire"
  - Vademecum 8 "Innover par les TIC"
  - Vade-mecum 9 "Adapter les politiques locales de services par l'évaluation"

- Atlas des lieux d'accueil polyvalents du massif alpin (RSP, Maison des saisonniers...)
- Atlas des territoires de projets du massif alpin
- Services à la population en zone de montagne : méthodologie et expériences
- Rôle et place des téléservices dans les territoires ruraux
- Schéma de services au public : méthodologie de l'ADRETS
- Comment favoriser l'accompagnement des très petites entreprises

### Par secteur de services

- Visio-communication et accès aux services au publics
- Santé et territoires ruraux
- Logement et territoires ruraux
- Mobilités résidentielles, mobilités quotidiennes : organiser ou subir ?
- Services à la personnes et territoires ruraux
- Petite enfance et territoires ruraux
- Covoiturage et territoires ruraux